

Les arts et la culture au Liban

*Radiographie de la situation culturelle
de la thawra à février 2022*

RÉDIGÉ PAR

Emma Moschkowitz

AVEC LA PARTICIPATION DE

Mariotte Mura

Leslie Saliba

GRAPHISME ET MISE EN PAGE PAR

Iléana Khayat-Lespagnol

www.ileanakhayatlespagnol.fr

SOUS LA DIRECTION DE

Myriam Nasr Shuman

EN PARTENARIAT AVEC

Robert Matta Foundation



ROBERT A. MATTA
Arts & Culture Association

Février
2022

Qui sommes-nous ?

La promotion de la culture est le credo de l'Agenda Culturel, sa raison d'être et sa mission.

Depuis 27 ans, notre magazine, aussi bien dans sa version papier (avant 2019) qu'en ligne [www.agendaculturel.com], œuvre à la promotion des rendez-vous culturels du Liban auprès du plus grand nombre, et en cela, encourage le développement de la vie culturelle, artistique, et touristique dans le pays.

L'Agenda Culturel est la seule publication spécialisée dans la mise en valeur des activités culturelles au Liban, et la première en son genre dans le monde arabe. Il est à présent disponible en version anglophone, avec le Mym Agenda [www.mymagenda.com]. Ce nouveau site web couvre l'actualité culturelle au Liban, et dans tous les pays du Moyen-Orient.

L'Agenda Culturel, c'est aussi le BAM [www.bamleb.com], notre guide touristique du Liban, teinté des pigments de notre expertise culturelle.

Enfin, notre entreprise organise des conférences, évènements, week-ends et voyages culturels, au Liban et ailleurs.

www.agendaculturel.com
info@agendaculturel.com
+961 78 959670
Beyrouth, Liban



Note d'intention

Convaincus de l'absolue nécessité du maintien d'une offre culturelle et artistique plurielle et dynamique, l'Agenda Culturel ainsi que les différents acteurs qui composent et font la vie culturelle libanaise cultivent le souhait de voir la production artistique se perpétuer et fructifier.

En dépit de la conjoncture nationale actuelle, et précisément dans l'espoir d'un avenir meilleur pour le pays et sa vie artistique et culturelle, l'étude qui suit représente l'aboutissement d'une enquête de terrain du secteur culturel tel qu'il existe aujourd'hui au Liban. Les entretiens effectués auprès de plus d'une quarantaine de personnes dans les différentes disciplines du secteur culturel, s'inscrivent dans l'objectif de mieux appréhender les besoins des acteurs du secteur. L'étude représente donc un outil de travail à privilégier pour qui souhaite s'investir dans le maintien et le développement d'une vie artistique et culturelle à même de répondre aux besoins des artistes, mais également du public.

Soutenir un secteur subissant la grave crise libanaise, fédérer une communauté d'acteurs, maintenir la création, entretenir une expertise sur le sujet, assurer une diversité culturelle, les enjeux sont nombreux et il est donc impératif de consigner et de définir une vision globale du secteur afin d'espérer pouvoir y répondre. Pour la fomentation d'une identité durable pour le pays, pour l'éducation des plus jeunes, pour l'entretien d'une parole novatrice et libératrice, et parce qu'elle représente à la fois une source de catharsis, d'espoir et d'inclusion, la culture doit continuer d'occuper une place de première ampleur parmi les considérations essentielles à la prospérité du pays et au bien-être de ses habitants.

SOMMAIRE

06

PANORAMA GÉNÉRAL

07.....	Héritage et diversité culturelle
07.....	Situation politique et économique du Liban
07.....	Gouvernance
10.....	Enseignement
11.....	Associations et mécénat
12.....	Aides internationales
12.....	Émergence de nouveaux espaces culturels
13.....	Conclusion

14

ÉTAT DES LIEUX SECTORIEL

15.....	Musique
20.....	Arts de la Scène
24.....	Arts Visuels
27.....	Cinéma
32.....	Littérature
36.....	Patrimoine
43.....	Conclusion

Pano rama général

Cette première partie s'attache à définir qui sont les instances en charge de la culture au Liban et à rendre compte de l'état de leurs travaux. Partant d'un bref contexte historique qui semble suggérer une position favorable à une création artistique libre et plurielle, il sera ensuite question d'explicitier la situation économique, sanitaire et politique actuelle du Liban afin d'inscrire l'étude dans la réalité la plus actuelle du pays.

Il s'agira ensuite de répertorier les grandes institutions culturelles du pays, en commençant par l'autorité étatique, le Ministère de la Culture. A cet effet, ses engagements et dispositions en faveur de la culture seront détaillés. Puis, le

rôle des municipalités dans la démocratisation culturelle du pays sera abordé. L'étude s'interrogera ensuite sur la teneur de la formation en arts mis en place par les structures éducatives, à la fois aux niveaux secondaires et supérieurs. S'en suivra une énumération des associations, locales, régionales et internationales majeures attendant au soutien de la culture au Liban.

L'étude du panorama global des acteurs principaux du secteur dans le pays permettra ainsi de savoir dans quel cadre, politique, législatif, éducatif et associatif, les arts et la culture évoluent au Liban, afin de pouvoir appréhender au mieux les enjeux des sous-secteurs de la culture.

Héritage et diversité culturelle

Riche d'une Histoire incontestablement multiculturelle, le Liban s'est façonné autour d'une diversité de confessions, de communautés et d'influences venues irriguer le pays et ses habitants d'une ouverture d'esprit intellectuelle et artistique. Largement trilingue, le pays du Cèdre attire acteurs régionaux et occidentaux et s'est affirmé, au cours de son existence, comme un haut lieu de culture et d'art au Moyen-Orient. Sa production artistique y est éclectique, libre et réputée dans le monde entier.

Situation politique et économique du pays

Alors que la *thawra* (révolution), intervenue en octobre 2019, laissait espérer un mouvement instigateur d'un nouveau souffle pour la politique libanaise, les crises qui lui ont succédé ont ralenti l'idée d'un renouvellement.

Avec l'écroulement du système bancaire, le peuple a vu ses économies bloquées dans les banques. Alors que, originellement le dollar équivalait à 1500 livres libanaises, et que les deux monnaies circulaient conjointement dans le pays, l'incapacité du système financier à fonctionner a entraîné la mise en place d'un marché noir sur lequel dollar et livre libanaise s'échangent à des taux qui varient chaque jour, au gré des remous. Parallèlement, les prix du marché s'adaptent continuellement à la dévaluation toujours plus forte de la livre libanaise, amoindrisant un peu plus chaque jour le pouvoir d'achat des Libanais.

La crise sanitaire a ajouté à la complication des conditions de vie de la population en ce qu'elle s'est accompagnée de bouclages totaux du pays durant de long mois. Les restrictions qui ont suivi les

différentes périodes de confinements ont fortement affecté l'économie, et notamment les secteurs de la restauration, de la fête, du spectacle, de la culture, etc.

La double explosion du 4 août au port de Beyrouth a dévasté la ville, et plus particulièrement les quartiers de Gemmayzé et Mar Mikhael qui concentraient une importante part de l'activité festive, artistique et culturelle de la capitale. Le drame, à la fois humain et matériel, s'est accompagné d'une démission du gouvernement qui, déjà très affaibli par une contestation virulente de ses capacités, n'a pu trouver de succession durant treize mois. La faillite de l'Etat n'a fait qu'aggraver la situation, surtout du point de vue des énergies (électricité et essence).

Ainsi, l'incertitude inhérente à cette période de crises a fortement touché le secteur culturel ces trois dernières années.

Gouvernance

Le Ministère de la Culture libanais voit le jour en 1993, et est couplé au Ministère de l'Enseignement supérieur jusqu'en 2000. En 2020, son budget annuel était de 33 millions de dollars, soit 0,24% du budget de l'Etat, ce qui est un des plus faibles portefeuilles ministériels (à titre de comparaison, la France accorde aujourd'hui 2,56% de son budget annuel à la culture). Le budget pour 2022 est estimé à 0,045% du budget de l'Etat, ce qui représente 2 millions de dollars, mais le taux officiel étant encore fixé à 1 dollar pour 1500 livres, cela représente environ 150 000 dollars sur un marché noir qui fixe actuellement le dollar à 20 000 livres libanaises.

Aujourd'hui, le cabinet est divisé en deux directions :

- la Direction Générale des Antiquités (DGA), responsable des bâtiments traditionnels classés, des fouilles archéologiques et des biens culturels ;
- la Direction de la Culture, qui s'occupe des différents secteurs artistiques

et culturels ainsi que des industries culturelles.

Trois organismes publics sont rattachés au Ministère :

- le Conseil Général des Musées qui est une commission nationale indépendante créée en 2018. Actuellement, la présidente générale, retenue sur concours, est Anne-Marie Afeiche. Ses membres sont nommés en Conseil des Ministres ;
- le Conservatoire National de Musique, créé en 1920, est aujourd'hui dirigé par Walid Moussallem. Il dispose également de deux orchestres, philharmonique et oriental, et de quinze succursales à travers le pays. Grâce à ses enseignements, le Conservatoire dispose de l'exclusivité d'octroi d'un doctorat en musique. C'est également un centre national d'archives et de recherche sur la musique ;
- la Bibliothèque Nationale, dirigée par Hassan Acra, est une institution nationale publique dont la mission s'articule autour de la conservation des archives écrites du Liban.

La direction générale de ces trois entités est soumise au confessionnalisme en vigueur au niveau étatique : le directeur du Conservatoire doit être grec-orthodoxe et le directeur de la Bibliothèque doit être maronite, seul le directeur du Conseil Général des Musées ne dépend pas de ce critère car l'instance a très récemment été créée (celui-ci doit toutefois être chrétien pour assurer un certain équilibre des confessions dans les postes de directeurs généraux de l'Etat). Depuis 2018, et bien qu'ils aient été nommés en Conseil des Ministres, l'absence de signature par le président de la République de leur décret respectif, a empêché les directeurs de ces trois instances de percevoir leur salaire.

Politique culturelle

Il n'existe aujourd'hui pas de réelle stratégie étatique mise en place pour le soutien de la culture au Liban. Malgré les

tentatives du Ministère de mandater des études pour faire du milieu culturel un secteur économiquement rentable et un outil de développement économique, aucune des recommandations produites par Strategy& ou relevés au cours de la conférence CÈDRE (Conférence Économique pour le Développement par les Réformes et avec les Entreprises) en 2018 n'ont été prises en compte depuis. Après l'explosion, le Ministère a été très peu présent dans le processus de reconstruction qui incluait pourtant de nombreuses organisations culturelles, industries culturelles et artistiques. Par exemple, et si la Direction Générale des Antiquités a estimé à 600 le nombre de bâtiments patrimoniaux détruits par la double explosion du 4 août 2020, le Ministère de la Culture n'a, hormis l'octroi de permis de restauration et le gel des transactions immobilières dans les quartiers détruits par l'explosion, entrepris aucune levée de fonds.

Ainsi, quel que soit le secteur artistique dans lequel ils évoluent, les artistes ne bénéficient d'aucun statut vis-à-vis de l'Etat. Ils sont des travailleurs "normaux" et leur art n'est pas protégé car la culture est considérée par les gouvernants comme tout autre produit de consommation et les entreprises culturelles sont soumises aux mêmes règles que toute autre société commerciale. S'il existe bien des sous-directions selon les secteurs de la culture (littérature, cinéma, etc.), le manque de qualification des employés de ces bureaux ainsi que leur méconnaissance du sujet ne permettent pas de mettre en place une réelle stratégie différenciée selon les besoins des secteurs dont ils sont chargés. Il n'existe pas de politique culturelle active : les artistes et industries culturelles œuvrent dans un cadre réglementaire qui n'encourage pas la création, ne bénéficient d'aucune incitation fiscale ni d'aucune forme de protectionnisme, souffrent de la censure et de lourdeurs administratives. Ainsi, l'article 25 de la loi sur la TVA, fixée à un taux de 11% pour les sociétés et travailleurs indépendants, n'exempte

pas les acteurs du secteur culturel. En plus de cette taxe, les industries culturelles doivent à l'Etat un impôt sur leurs bénéfices, un impôt sur les traitements et les salaires, un impôt sur les contribuables non-résidents (pour les personnes physiques ou morales ne possédant pas d'établissement professionnel au Liban) et des frais dus à la Caisse mutuelle des syndicats des artistes professionnels.

Décentralisation

La loi de 1977 relative aux municipalités (et notamment les lois 47, 49 et 50) habilite celles-ci à allouer des budgets au soutien d'activités culturelles dans leur périmètre d'action. Celles-ci peuvent mettre à disposition des espaces à des fins culturelles d'utilité publique ou mettre en place des exonérations fiscales à destination des entités culturelles. Ces lois imposent aux municipalités de favoriser la production culturelle en fournissant la logistique nécessaire à la production de l'œuvre culturelle et en la mettant à la disposition du public. La loi 37 stipule que les municipalités sont chargées d'enrichir leur communauté d'activités culturelles et de fournir des moyens aux initiatives culturelles potentielles.

Seulement, ces prérogatives sont généralement peu promues. La municipalité de Tripoli accordait en 2019 aux industries culturelles seulement 1% de son budget total annuel, soit moins de 10 centimes par résident alloué à la culture. La ville de Jezzine consacre 42% de son budget total à la culture cette même année, avec un fort investissement en faveur du tourisme. Avec 14,4 dollars par résident par an pour la culture, Jezzine semble être un cas particulier en termes d'allocation de ressources en faveur de la culture au Liban. A l'inverse, les municipalités de Zahlé, Aley ou Zouk Mickael accordent entre 2 et 4,6 dollars par résident par an à la culture, et ce sont les villes qui attribuent le plus haut budget au secteur parmi tout le territoire libanais. Malgré tout, cette faible implica-

tion des municipalités envers la promotion des initiatives culturelles dans leur circonscription est à nuancer à la lumière d'une très faible implication étatique dans le soutien au développement des municipalités. En effet, les taxes collectées par l'Etat pour le compte des villes ne sont pas ou très peu versées, et ce contrairement à ce que la législation prévoit. Ainsi, la municipalité de Jezzine a fait état de sa situation : seulement 12% du budget qui devait lui être accordé lui a été remis par l'Etat en 2019. Compte tenu des crises qui se sont succédées depuis ces dernières données numériques, les ressources et moyens mis à disposition de la culture se sont encore davantage raréfiées.

Bien qu'il n'existe pas de recensement officiel des activités et institutions culturelles à travers le pays, l'inventaire fait par l'Agenda Culturel laisse à penser que Beyrouth concentre plus que la moitié des espaces culturels du pays. Ainsi, l'absence manifeste d'infrastructure adéquate semble apparaître comme un élément majeur en défaveur d'une plus importante consommation d'art et de culture en dehors de Beyrouth.

Toutefois, et si Beyrouth a longtemps été le centre névralgique de la création et de la diffusion de l'art et de la culture au Liban, les habitants des régions semblent afficher un intérêt croissant pour le secteur et les villes voient émerger de plus en plus d'initiatives artistiques et culturelles. A ce propos, la ville de Tripoli a été nommée capitale culturelle du monde arabe pour 2024. L'accès reste malheureusement limité, faute d'une politique étatique active à cette encontre et du fait d'un exode massif vers la capitale et, plus récemment, vers l'international, entraînant une fuite inexorable des cerveaux.

La pratique de l'art dans les écoles

A l'école secondaire, les arts ont été déterminés par le plan de réforme de l'éducation de 1997 comme un élément essentiel du processus éducatif. Pour autant, les statistiques faites chaque année par le Centre de Recherche et de Développement Pédagogiques (CRDP) font état d'un manque d'implication de la part des écoles en termes d'enseignement de l'art. Celles-ci révèlent des disparités importantes, selon les gouvernorats, dans les pratiques de recrutements de professeurs d'arts. Alors que l'on estime le nombre de professeurs d'art à travers le pays à 5250 (ce qui équivaudrait à au moins deux professeurs par école), certaines écoles ne disposent pas d'enseignants en art, d'autres n'en ont qu'un seul, d'autres encore dédient des après-midis entières à la pratique de l'art, tandis que certaines ne proposent pas de cours d'art mais suggèrent aux élèves de rejoindre des clubs d'art comme moyen de divertissement après les horaires scolaires. Il est à noter que seuls les arts plastiques (les estimations font cas d'environ 3800 professeurs) et la musique (environ 900 enseignants) sont des matières officielles du programme éducationnel libanais, le théâtre, pourtant souvent proposé (aux alentours de 550 professeurs), est une discipline considérée comme une activité artistique facultative. De plus, il semblerait que les professeurs soient aléatoirement répartis dans les écoles selon un mode d'affectation qui privilégie les conditions de vie et d'hébergement des professeurs plutôt que les besoins des écoles elles-mêmes.

Le traitement de la pratique des arts est bien différent selon si une école est privée ou publique : les statistiques montrent qu'il y a deux fois plus de professeurs de musique, trois fois plus de professeurs de théâtre et un peu moins du double de pro-

fesseurs d'arts plastiques dans les écoles privées, comparées aux écoles publiques. Les écoles privées semblent dispenser des cours d'art d'une qualité supérieure aux écoles publiques, ce qui peut probablement s'expliquer par la liberté de décision dont les écoles privées jouissent, leurs plus importantes capacités financières, leur habilité à amender plus facilement leur curriculum suivant les nouvelles prérogatives officielles et leur plus grande facilité à employer des contractuels. De plus, certaines écoles publiques, qui ne disposent pas d'enseignants en art, consacrent du temps à des cours d'art sous des dénominations non reconnues par le curriculum officiel par des professeurs qui ne sont pas officiellement agréés à enseigner cette discipline. Une situation similaire apparaît dans les écoles privées, où l'enseignement obligatoire de l'art est ignoré et seulement des cours de dessins optionnels sont proposés aux élèves. La crise sanitaire, et la tenue des cours en distanciel qui l'a accompagnée, a en outre entraîné un certain retard sur les programmes scolaires, reléguant alors au dernier plan la pratique des arts dans les écoles. En outre, même depuis la reprise des activités, les sorties scolaires, au théâtre ou bien dans des musées, ont été pour la plupart annulées, notamment à cause du prix des transports. Les élèves ne sont donc que très peu sensibilisés à l'art et à la culture à l'école.

Enseignement supérieur

Plusieurs universités disposent de formation en arts au Liban :

- l'Académie Libanaise des Beaux-Arts (qui fait partie de l'Université de Balamand) dispose d'une Ecole d'Arts Visuels, d'une Ecole d'Arts Décoratifs et d'une Ecole de Cinéma et de Réalisation Audio-visuelle, ainsi que d'un ciné-club ;
- l'American University of Beirut a une faculté d'Arts et dispose également d'un ciné-club ;
- la American University of Science

and Technology dispose d'un département d'Arts ;

- la Haigazian University dispense des cours de musique ;

- la Lebanese American University propose une formation en Beaux-Arts et en Arts du Spectacle sur son campus de Beyrouth ainsi que d'une formation en Audiovisuel et théâtre sur son campus de Byblos ;

- l'Université Antonine (à Baabda) a une Faculté de Musique et de Musicologie ;

- l'Université arabe de Beyrouth propose une formation en audiovisuel et théâtre ;

- l'Université Libanaise dispose d'une Faculté de Pédagogie qui dispense des cours d'éducation musicale et d'éducation artistique et délivre des diplômes d'enseignement pour ces deux spécialisations. L'Université Libanaise a également une Faculté des Beaux-Arts et d'Architecture qui forme les professeurs de théâtre et de beaux-arts ;

- l'Université Notre-Dame de Louaizé, située à Zouk Mosbeh, a un département d'Arts et de Musique, ainsi qu'un département d'Audiovisuel et théâtre ;

- l'Université Saint-Esprit de Kaslik jouit d'une formation en photographie et d'une formation en peinture et iconographie, d'un département de théâtre et d'un département de musique ;

- l'Université Saint-Joseph propose trois formations en théâtre et possède également son propre théâtre, le Théâtre Beryte, où les étudiants peuvent performer et d'un programme de master et de doctorat en critique d'art et curatoriat.

Si peu nombreux sont les candidats à ces programmes d'études supérieures, cela a toujours été le cas, tant l'art reste une vocation souvent dénigrée et peu reconnue par la société libanaise. Pour autant, il semblerait que les crises n'aient pas affecté la volonté de ces aspirants artistes à poursuivre leurs études. Le nombre d'étudiants recensés reste sensiblement le même qu'avant 2018. Cette

situation peut s'expliquer par un besoin plus que jamais nécessaire d'exprimer ses idées et ressentis à travers la pratique professionnelle d'une discipline artistique et la volonté quasi vitale d'occuper une profession satisfaisante pour qui subit déjà une situation quotidienne difficilement supportable. En outre, la qualité des enseignements dispensés par des professionnels du secteur est à relever en ce qu'elle assure aux étudiants une formation d'excellence et un réseau pour le futur. Malgré tout, la forte dévaluation des salaires des professeurs a poussé beaucoup d'entre eux à quitter leur emploi ou même le pays (à titre d'exemple, 40% des professeurs en arts visuels ont quitté leurs fonctions à l'Université Libanaise). Pour assurer aux élèves la validation de leurs diplômes, les universités ont donc dû recruter rapidement ou bien demander à des enseignants d'assurer plus de cours. La tenue des cours est également complexifiée par les coûts liés à l'essence et à l'électricité : les enseignements sont donc tenus de façon hybride, c'est-à-dire à la fois en présentiel et en distanciel, pour contrer les difficultés de se déplacer d'une part, et l'absence d'internet de l'autre.

Associations et mécénat

Face à l'incapacité de l'Etat à protéger et soutenir la création artistique, de nombreuses ONG et institutions internationales soutiennent le secteur culturel au Liban, parmi lesquelles :

- Al Mawred al Thaqafy est une organisation non gouvernementale régionale fondée en 2004 qui vise à soutenir les artistes du monde arabe. Elle favorise les échanges entre artistes de la région et propose des subventions, des bourses ou des formations. Depuis le début de la crise, l'association a créé des cellules de soutien et un fonds financier pour venir en aide aux artistes ;

- AFAC (Arab Fund for Art and Culture)

est une fondation indépendante créée en 2007 qui cible les artistes indépendants du monde arabe et les soutient grâce à des subventions ;

- la Friedrich Naumann Foundation, qui finance de nombreux projets artistiques et culturels au Liban (études, festivals, etc.) ;

- Robert A. Matta Foundation et Saadallah & Loubna Khalil Foundation sont des mécènes qui soutiennent les arts et la culture au Liban.

Aides internationales

Les instances culturelles diplomatiques œuvrent grandement à la promotion d'une scène artistique et culturelle prolifique au Liban. On peut ici citer :

- l'Unesco œuvre à la promotion de la culture au Liban comme outil de la cohésion sociale. Après la double explosion du port de Beyrouth le 4 août 2020, l'Unesco a lancé l'initiative Li Beirut, afin de soutenir la réhabilitation des bâtiments patrimoniaux, des musées et des galeries de la capitale et de soutenir l'économie créative beyrouthine. Cette initiative a en outre organisé Terdad, un événement culturel important en juillet 2021 ;

- l'Union Européenne, à travers sa Délégation au Liban, soutient de nombreux projets artistiques et culturels au Liban ;

- l'Institut français, qui dispose de neuf antennes à travers le pays, est non seulement un partenaire fréquent des initiatives artistiques et culturelles entreprises au Liban mais participe aussi activement à la vie culturelle du Liban (résidences, événements, festivals, etc.). L'Institut français a notamment lancé le programme de résidences Nafas, afin de permettre à 100 artistes libanais de poursuivre leurs activités de création en élaborant des échanges culturels avec la France ;

- le British Council a notamment lancé l'initiative Catapult, portée par le Département Art et Culture, et qui vise à faire émerger des talents en leur proposant de collaborer avec des structures dans les

domaines suivants : danse et arts de la scène, musique, jeux et arts visuels ;

- le Goethe Institut est le centre culturel de l'Allemagne. Outre la promotion de la langue allemande et l'enseignement de cours, l'Institut organise et soutient des événements culturels dans le but de promouvoir les échanges interculturels ;

- l'Istituto Italiano di Cultura est le Bureau Culturel de l'Ambassade d'Italie. Très actif dans le soutien aux initiatives visant à sauver le Patrimoine, l'institut œuvre aussi à la circulation des idées et des arts à travers la création et la promotion d'événements culturels au Liban.

Émergence de nouveaux espaces culturels

Le Liban dénombre de nombreux centres culturels sur son territoire, parmi lesquels ceux des institutions diplomatiques. Toutefois, de nombreux lieux de restauration ou de fête diversifient leurs activités en proposant régulièrement des concerts live ou des expositions temporaires (l'on peut par exemple citer entre autres Haven for Artists ou Onomatopoeia, à Beyrouth). Les espaces aux activités plurielles se multiplient tandis qu'une sensibilité à l'art et à la protection des esprits créatifs semble s'accroître. Alors que, à l'international, le concept de tiers-lieu est déjà relativement développé et apparaît s'affirmer comme une nouvelle façon de consommer de la culture, le Liban se tourne pareillement de plus en plus vers ce type de lieu comme en réaction à l'incapacité de l'Etat à mettre à disposition des lieux culturels ou à les promouvoir.

Conclusion

Si les rendements économiques du secteur culturel libanais sont difficilement mesurables, tant il n'existe pas d'instance capable de les regrouper et de les analyser, les derniers chiffres en date estiment que les industries culturelles ont enregistré un revenu annuel de 894 millions de dollars en 2019. Ainsi, et si l'on ajoute à cette première donnée la part non traçable des revenus générés par ces industries (ce qui représente environ le double), l'on peut estimer qu'elles ont une valeur marchande d'environ 2 milliards de dollars, soit 5% du PIB.

Les données sur les emplois et métiers créatifs restent très lacunaires en l'absence d'étude nationale sur la population active et sa répartition dans le monde du travail par l'Etat ou une instance agréée. Toutefois, l'Administration centrale de la Statistique a publié une étude en 2018 faisant état de 13 000 personnes occupant des métiers artistiques, soit 0,8% de la population active. Une autre enquête, effectuée par la Banque Mondiale estimerait ce chiffre à 75 000 personnes, soit 4,5% de la population active. L'Institut des Finances quant à lui considère que 100 000 personnes travaillent dans les secteurs créatifs au sens strict du terme. A cette donnée peuvent être ajoutés les travailleurs qualifiés et les artisans, la population "potentiellement créative" s'élève alors à 360 000 personnes, soit 20% de la population active.

Ainsi, et si le secteur reste ostensiblement vivace, source de rendements économiques importants mais aussi essentiel à la continuité d'une identité nationale et d'un rayonnement à l'international, l'absence d'une vision ou d'une volonté en faveur d'une politique culturelle globale menée par le Ministère de la Culture et la dépendance totale du secteur aux initiatives privées ou associatives, qui précarise les artistes et les entreprises restent les problématiques les plus préoccupantes aujourd'hui au Liban.

État des lieux sectoriel

Les dossiers qui suivent s'ajoutent à la vision transversale étudiée plus tôt en proposant une analyse complémentaire, par secteur, des réalités et enjeux de la culture et de ses différents domaines que sont :

- la musique
- les arts de la scène
- les arts visuels
- le cinéma
- la littérature
- le patrimoine

Il sera ainsi question de détailler leurs :

- conditions de création et de production
- conditions de programmation et de diffusion
- publics
- modèles économiques

Une telle classification permettra de s'intéresser aux spécificités de ces secteurs, et sera ainsi l'occasion de déterminer quels sont les enjeux globaux ainsi que les problématiques particulières de ceux-ci.

Cette analyse repose sur :

- une collecte de données et de statistiques issues d'analyses multiples et comparées ;
- la consultation d'une quarantaine d'acteurs majeurs des différents secteurs.

Ici, une importance toute particulière a été donnée à la variété des interlocuteurs contactés : l'étude qui suit s'apparente donc à un condensé des propos d'artistes, d'associations, de producteurs et autres professionnels de la promotion et de la distribution de la culture au Liban. Le dessein de cette recherche réside donc dans l'édification de conclusions les plus objectives et réalistes possibles. L'évidente impossibilité de s'entretenir avec l'intégralité de la scène artistique et culturelle implique une nécessaire non-exhaustivité des analyses faites ci-après. En revanche, ces dossiers doivent être envisagés comme des enseignements ouverts à de plus amples recherches pour qui souhaite voir la culture prospérer au Liban.

Mu sique

Il est important, pour pouvoir mieux appréhender la scène musicale libanaise, de différencier plusieurs types de productions musicales. Seront abordés dans l'étude qui suit la musique classique, portée par les orchestres philharmonique et oriental de l'Orchestre National, ainsi que les musiques dites actuelles, qui regroupent différents styles musicaux parmi lesquels le rock, le jazz, la pop, la musique électronique, etc.

L'étude qui suit omet volontairement de mentionner les chanteur-stars libanais et libanaises, car leur succès implique un chiffre d'affaire et une capacité d'exportation incomparable avec la réalité de la situation des artistes du pays.

Conditions de création et de production

Musique classique

La pratique de la musique classique au Liban n'est généralement et malheureusement pas encouragée et la profession reste mal payée et mal considérée. Malgré tout, la musique classique bénéficie d'un soutien important de la part des instances diplomatiques étrangères, ce qui a permis à cette discipline de maintenir un certain niveau d'activité malgré les crises. Aujourd'hui, le départ de beaucoup de musiciens classiques étrangers, ajouté à l'incapacité pour les musiciens libanais d'aller se former à l'étranger est un problème majeur qui s'est soldé en une importante baisse du niveau.

Le Conservatoire Libanais Supérieur de Musique, présidé par Walid Moussalem, est composé d'un orchestre philharmonique et d'un orchestre oriental.

Alors que l'orchestre philharmonique comptait auparavant un tiers d'étrangers, ceux-ci, du fait de la dévaluation dramatique de la livre libanaise et donc de la baisse drastique des salaires, ont dû renoncer, pour un grand nombre à leur poste. Cela a gravement affecté l'orchestre qui a vu son effectif se réduire et la disparition de pupitres de musiciens. Le nombre de concerts a donc dû être réduit, d'autant plus que les musiciens restants sont désormais incapables de se déplacer tous les jours au Conservatoire à cause des prix de l'essence. Ainsi, la saison 2020/2021 de l'orchestre philharmonique n'a vu que quatre concerts se jouer, contre 35 auparavant. L'intégralité des concerts de l'orchestre oriental ont été annulés.

Le Conservatoire dispose également d'une formation en musique qui est gratuite et ouverte aux élèves à partir de 7 ans. Le cursus est divisé en deux départements : occidental et arabe. Outre la pratique d'un instrument, les étudiants sont amenés à étudier les matières théoriques (formation musicale, harmonie, fugue, contrepoint, histoire de la musique, etc.) et à participer à une chorale et à des ensemble instrumentaux. Le Conservatoire délivre des diplômes de niveau baccalauréat, licence et master. Avant le début des crises, l'école rassemblait entre 5500 et 6000 élèves toutes branches confondues. Depuis 2019, a été entamé le projet d'un siège pour le Conservatoire Libanais Supérieur de Musique à Dbayeh. Financé par le gouvernement chinois à hauteur de 62 millions de dollars, il s'agit de construire deux bâtiments qui regroupera une salle de concert de 1200 places pour les deux orchestres, ainsi que huit étages destinés à la gestion du Conservatoire et à l'enseignement universitaire permettant aux enseignants de délivrer des diplômes en interprétation, composition et théorie de la musique. Ce bâtiment sera prêt, en principe en octobre 2023.

Musiques actuelles

L'offre de formation reste assez limitée en ce qui concerne les musiques actuelles. Si beaucoup de musiciens sont autodidactes, certains sont toutefois passés par des professeurs indépendants ou bien par des écoles. Ainsi, seules l'USEK dispose d'une École de Musique et l'Université Antonine délivre une licence en musique et musicologie.

Ces dernières années, de nombreux artistes du secteur musical ont été contraints d'émigrer afin de préserver leur activité. Depuis l'étranger, beaucoup continuent à travailler au regard du Liban, c'est-à-dire que leurs activités s'orientent souvent autour d'une collaboration entre artistes issus de la diaspora libanaise et pour espérer pouvoir reconstruire une scène artistique au Liban un jour (l'on peut ici citer Zeid Hamdan qui, depuis la France, s'associe à des artistes libanais pour organiser des événements ensemble, ou bien encore Anthony Semaan, anciennement propriétaire de la plateforme Beirut Jam Sessions qui organise désormais des bookings à Londres). Toutefois, l'exportation de la production musicale libanaise est rendue complexe par le traitement de la propriété intellectuelle vis-à-vis d'une œuvre artistique, son respect étant une problématique importante au Liban et au Moyen-Orient. Le concept n'est que très peu connu des artistes et souvent peu observé. Cette situation pose en effet problème à l'étranger car l'Europe et l'Amérique du Nord sont très vigilants quant à ces questions. S'il existe une délégation pour le Liban de la SACEM (Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique) qui reste la seule société légitime à exercer la perception du droit d'auteur sur le territoire, son envergure d'action reste très limitée. Ainsi, le piratage est très fréquent et les artistes libanais, bien conscients de la situation, reportent le déficit induit par l'absence de revenus de leur sorties musicales sur la tenue de concert live. Ils ne promeuvent donc que très peu leurs produits (CD, singles, etc.) et comblent le manque à gagner en espérant les cachets les plus élevés.

Anghami est une plateforme de streaming fondée en 2011 au Liban par Elie Habib et Eddy Maroun. Instigatrice de la notion de service musical légal au Moyen-Orient, la plateforme compte aujourd'hui 78 millions d'utilisateurs. Anghami fonctionne sur 29 réseaux mobiles dans la région MENA et propose des abonnements quotidien, hebdomadaire ou mensuel. Face à la crise financière observée au Liban, l'entreprise, toujours détenue à hauteur de 32% par ses deux cofondateurs, a choisi de restreindre ses bureaux à Beyrouth au marketing et à la création de contenu, tandis que le pôle technologique se trouve, depuis 2021, à Dubaï. Le 3 février 2022, Anghami devenait la première entreprise tech du monde arabe à être cotée en bourse à New York.

Les artistes qui sont restés dans le pays pâtissent d'une situation qui ne leur est pas favorable. D'une part, la double explosion du port du 4 août 2020 ainsi que la crise financière ont poussé à la fermeture de beaucoup de studios d'enregistrement ; l'on estime le nombre de studios encore en activité à une dizaine seulement. Avant 2018, l'heure d'enregistrement était facturée entre 45 et 70 dollars aux artistes par les studios ; aujourd'hui, il est impossible de déterminer un prix fixe. Pour créer un son, un chanteur a plusieurs possibilités :

- il peut trouver quelqu'un pour lui enregistrer ses paroles sur une instrumentale libre de droits trouvée sur internet, ce qui lui reviendra à environ 300 000 livres libanaises ;
- il peut travailler avec un producteur de musique qui va composer une mélodie sur laquelle l'artiste va poser ses paroles et ensuite l'enregistrer. Aujourd'hui, un producteur libanais fait payer entre 300 et 400 dollars pour une chanson ;
- il peut choisir de s'entourer d'une équipe, généralement composée d'un producteur, d'un compositeur, d'un ingénieur du son, d'un ingénieur de mixage et d'un ingénieur du mastering, et d'enregistrer ses chansons dans un studio d'enregistrement. Cette option coûte environ 5000 dollars, suivant le temps d'enregistrement

et le volume de production souhaitée.

Les labels, quant à eux, sont toujours actifs dans le soutien des artistes libanais. L'on peut citer ici Rupture ou encore Thawra Records. Ils sont chargés d'aider l'artiste dans la réalisation de son projet, de lui trouver des financements, de gérer son image, de le distribuer. Mais rares sont les artistes à avoir signé avec un label au Liban : à titre d'exemple, sur une quarantaine d'artistes hip-hop au Liban, seul un est pris en charge par un label, et celui-ci n'est même pas libanais. Les artistes qui n'ont pas de label sont face à deux choix : soit ils décident de s'auto-produire de manière indépendante, soit ils trouvent un distributeur qui, contre 30% des revenus générés par l'artiste, va prendre en charge l'aspect marketing du travail et la distribution de sa musique sur les plateformes de streaming. Malgré tout, la diffusion sur ces plateformes (Anghami pour la région Moyen-Orient - Afrique du Nord, Spotify, Deezer, etc.) n'est que très peu rémunératrice : les artistes ne sont payés que 0,03 dollar par stream (comprendre par écoute).

Conditions de programmation et de diffusion

Musique classique

Si les seules salles réellement destinées à accueillir un orchestre sont celles du Casino du Liban, du Palais des Congrès et du Palais de l'Unesco, la grande prédominance des églises et auditoriums universitaires comme lieu de concert des récitals de musique classique traduit un manque certain de site où les orchestres peuvent se produire. En outre, la crise sanitaire mondiale a fortement touché le secteur musical en ce qu'elle a rendu impossible la tenue de concerts et de tournées alors même qu'ils représentent l'essence de ce qu'est la musique. Si le secteur a trouvé

un moyen de pallier les contraintes à travers le digital, notamment sur YouTube ou via des vidéos live publiées sur les réseaux sociaux, cette solution reste précaire et ne peut contenter le public.

Musiques actuelles

Les artistes doivent pouvoir trouver leurs propres équipements, leur public, ainsi que d'être en mesure de "se vendre" eux-mêmes sur les réseaux sociaux. La censure est également à prendre en compte pour les musiciens et chanteurs libanais : le pays a vu plusieurs fois des concerts annulés à la demande des autorités ecclésiastiques ou pour des raisons politiques (l'on peut ici mentionner l'exemple du groupe Mashrou' Leila empêché de se produire au festival international de Byblos en 2019).

Concernant les festivals spécialisés en musiques actuelles, il n'en existe plus que deux au Liban : Irtijal et Beirut & Beyond. Au vu de la rareté de ces initiatives, Irtijal et Beirut & Beyond se posent désormais comme les défenseurs d'une création musicale diverse et de qualité. Alors qu'ils étaient originellement destinés à accueillir une musique que l'on pourrait qualifier d'expérimentale, cette orientation "de niche" ne peut plus être envisagée et les organisateurs s'attachent aujourd'hui à proposer leur scène à tous, afin d'aider au mieux la production musicale libanaise. En outre, Irtijal s'est dernièrement imposé en ONG : à travers une mission de soutien à la production des artistes sur scène et grâce à des workshops organisés avec l'Unesco pour aider financièrement les musiciens, le festival fait désormais office de réelle instance de soutien pour le secteur de la musique au Liban.

Concernant la musique électronique, la destruction des clubs emblématiques de Beyrouth suite à la double explosion du port du 4 août 2020 a laissé un vide sur le marché qui a permis à des collectifs itinérants de s'imposer. Cela a entraîné un

renouveau de la scène house et techno, qui a retrouvé un élan innovateur de qualité. Pareillement, les DJ locaux sont désormais plus sollicités car il est devenu quasi impossible de faire venir des artistes de l'étranger.

Publics

Musique classique

Depuis la fin des confinements, en juin 2021, la demande de concerts et événements musicaux est très importante. Le public semble être au rendez-vous, d'autant plus qu'un effort considérable est fait pour assurer une gratuité ou des prix dérisoires à une population dont le pouvoir d'achat a été considérablement ébranlé. Cette situation, si elle mène à une précarité monétaire toujours plus importante pour les artistes, leur permet en revanche d'assurer la continuité de leurs activités.

Il est à noter que, malgré les restrictions liées à la pandémie et l'importante crise financière qui a touché le pays, le festival de Baalbeck a su poursuivre ses efforts en faveur de la scène musicale libanaise en produisant deux événements majeurs : Sound of Resilience, organisé online en 2020, qui a rassemblé 12 millions de spectateurs, et ShineonLebanon, qui a vu se produire dix artistes dans les temples romains méconnus de la Bekaa en 2021.

Musiques actuelles

Globalement, l'offre est essentiellement concentrée à Beyrouth, et ce d'autant plus en ce qui concerne la scène house et techno. Seuls quelques événements sont organisés par les collectifs de musique électronique en région durant l'été, le plus souvent autour des grandes stations balnéaires. Seulement, beaucoup de jeunes libanais ont quitté le pays, faisant drastiquement baisser le nombre

d'entrées. Ainsi, l'on observe une nette hausse de la fréquentation des clubs durant les périodes qui correspondent aux vacances de la diaspora (l'été et Noël), car ces expatriés reviennent au Liban, tandis qu'il est plus compliqué d'attirer un large public pendant l'année.

Pour ce qui est des concerts, le public semble être au rendez-vous malgré une perte évidente, les manifestations rassemblent généralement entre 200 et 500 personnes chaque soir.

Modèles économiques

Musique classique

Les festivals et concerts de musique classique au Liban (Beirut Chants, le festival du Bustan et autres initiatives privées) ont toujours principalement fait reposer leur financement sur le mécénat. A partir de 2018, ils ont réussi, malgré l'arrêt des subventions par les banques, à trouver une certaine stabilité financière dans la collaboration avec l'étranger. Ils bénéficient de partenariats, de bourses des festivals internationaux et jouissent aussi de la générosité de la diaspora. Pour certains, cet important soutien leur permet d'assurer une gratuité de la manifestation, et donc un public important.

Musiques actuelles

La plupart des professionnels de la musique au Liban se voient obligés de trouver d'autres sources de revenus (souvent dans l'enseignement ou à travers des prestations pour des soirées, mariages, etc.) pour pouvoir subvenir à leurs besoins. Les musiciens indépendants peinent à financer leurs productions, d'autant plus que l'enregistrement de musique est fortement complexifié à cause de la situation financière du pays car l'achat de matériel

ne peut se faire qu'en dollar.

En ce qui concerne les clubs, la dévaluation toujours plus importante de la crise entraîne une difficulté à fixer des prix qui conviennent à la fois aux clients et aux artistes. Plus de 75% des coûts qu'implique l'organisation d'une soirée en discothèque sont à régler en dollar, tandis que les rentrées d'argent liées à la vente de tickets et de boissons sont faites en livre libanaise. Ainsi, les bénéfices liés à l'organisation d'une soirée ne permettent pas aux organisateurs de se rémunérer, car ils sont constamment réinvestis pour la tenue de futurs événements.

D'un point de vue général, la dépendance au financement privé, bien qu'elle constitue un palliatif à l'incapacité étatique, peut entraîner des dérives. D'une part, l'aspect commercial supplante parfois l'art, ce qui affecte alors considérablement la qualité de la production musicale, d'autre part, la rareté des bienfaiteurs pousse à une rivalité exacerbée et néfaste qui ne sert pas le secteur.

Conclusion sectorielle

Après avoir étudié les différentes étapes de la création musicale, de sa production et de sa diffusion, il est possible de déterminer que les problématiques que le secteur connaît actuellement sont les suivantes :

- le manque de formation professionnalisante parmi les écoles et universités libanaises, ajouté à l'incapacité des musiciens à financer des études à l'étranger et le départ de beaucoup de musiciens classiques venus de l'international a entraîné une baisse drastique du niveau des orchestres au Liban ;

- les notions de droit d'auteur et de respect de la propriété intellectuelle sont trop peu respectées au Liban et posent problème aux artistes à la fois en ce qui concerne une juste rémunération de leurs travaux mais également vis-à-vis de l'exportation de leur art ;

- l'absence de suffisamment d'infrastructures adaptées (salle de concert, studios d'enregistrement, etc.) complexifie le travail des chanteurs et musiciens libanais et contribue à la sous considération de leurs professions ;

- une décentralisation de l'offre est à envisager, en faveur d'une plus grande diversification du public ;

- les artistes et organisateurs d'événements musicaux parviennent aujourd'hui à maintenir une certaine activité via des financements privés ou un principe d'auto-suffisance de leurs entreprises. Seulement, ces modèles économiques présentent des limites : d'une part, ils créent un climat de concurrence qui peut nuire au développement artistique, de l'autre, ils ne leur permettent que très rarement de se rémunérer.

Arts de la scène

Selon la classification de l'Unesco, les Arts de la Scène (ou Arts du Spectacle) correspondent aux théâtres, aux festivals et aux performances. Ci-dessous seront analysés l'état des arts vivants que sont le théâtre, la danse et le cirque au Liban depuis le début des crises sanitaires, économiques et politiques jusqu'à fin 2021.

Conditions de création et de production

Au début des années 2000, la danse contemporaine était quasi inexistante de la production scénique libanaise : les danseurs n'étaient pas professionnellement formés, il n'existait pas de studios ou de troupes actives et aucune possibilité de financement extérieur. Aujourd'hui, et notamment grâce à la création de l'association Maqamat en 2002 et de son festival BIPOD deux ans plus tard, cet art s'est fortement développé. Des écoles de danse se sont créées (il n'existe toutefois toujours pas de formation universitaire en danse), des organisations internationales se sont intéressées aux initiatives artistiques qui émergeaient, et des instances de soutien et de coopération entre artistes se sont soudées. Toutefois, les crises successives de ces dernières années ont considérablement ébranlé les acteurs de

la danse. Beaucoup de danseurs sont partis s'installer à l'étranger, et notamment la nouvelle génération.

Si le théâtre est bien ancré sur la scène libanaise depuis des décennies, la production de pièces de théâtre est aujourd'hui entravée par les coûts très élevés demandés pour la location des salles et le transport des comédiens, auxquels il faut ajouter les frais liés à la mise en scène et aux costumes ainsi que les coûts liés à l'exploitation d'une œuvre. Ces frais ne peuvent plus être pris en charge par les metteurs en scène, qui, pour continuer leurs activités font face à trois choix :

- soit ils s'orientent vers une économie de décors et de mise en scène, s'entourent d'une équipe réduite et produisent alors une pièce minimaliste et potentiellement facilement itinérante (dans des salles traditionnelles, en plein-air, dans des espaces à louer, etc.) ;
- soit le metteur en scène est rattaché à une structure (comme Zoukak, Hammana Artist House, Tyro, etc.) qui lui permet de se produire dans un cadre auparavant construit (une salle, du matériel, etc.) et bénéficie de partenariats déjà contractualisés avec des associations et instances internationales ;
- soit il entreprend une coopération avec une instance (une ONG, une université, etc.) désireuse de monter un projet théâtral dans le cadre de ses activités.

Toutes ces configurations ne peuvent toutefois pas être économiquement rentables, les financements qui sont alloués permettent simplement d'assumer les frais liés à la création.

Egalement, beaucoup de comédiens ont également été obligés de quitter le pays, du fait de la crise financière, ce qui pose un réel questionnement quant au renouvellement et à la modernisation de l'offre théâtrale au Liban. En outre, l'absence de formation professionnelle pour les techniciens (ingénieur du son, ingénieur lumière, régisseur, costumier, etc.) au

Liban a entraîné une rareté des personnes agréées à ces métiers, nuisant alors à la qualité de la production finale.

Zoukak, fondée en 2017, s'attache à offrir aux artistes des espaces de création et de diffusion de leurs œuvres. Zoukak est également une compagnie de théâtre qui produit ses propres pièces, propose des interventions psychologiques autour de la pratique de l'art dramatique auprès des populations marginalisées, organise un festival, des workshops et des conférences (Zoukak Sidewalks) et publie des études. Soutenu par l'Institut français, Zoukak a lancé l'initiative Focus Liban, permettant à des artistes résidents au Liban de bénéficier de subventions pour présenter leur travail à des curateurs internationaux et à des directeurs de festivals ainsi qu'au public libanais.

Conditions de programmation et de diffusion

Les périodes de confinement répétées ainsi que les restrictions sanitaires ont mis à mal un secteur qui s'est construit autour de son rapport au public. Malgré la reprise récente des activités, rares sont les représentations qui ont lieu au Liban, notamment à cause des raisons financières évoquées ci-dessus.

Les quelques productions qui arrivent à être jouées ne le sont que très peu de temps et n'arrivent pas à attirer assez l'attention pour drainer les foules.

A l'inverse, la diffusion de spectacles sur Internet s'est fortement accrue depuis 2020, et représente aussi une solution pour les troupes pour ne pas avoir à louer une salle pour chaque soirée de représentation.

C'est aussi la possibilité d'espérer une plus importante visibilité, sans limite géographique.

Alors que le Liban accueillait de nombreuses pièces de théâtre produites à l'étranger auparavant, les dépenses liées à la venue d'une troupe étrangère sont désormais trop importantes pour espérer pouvoir faire se jouer un spectacle avec des acteurs qu'il faut faire voyager, loger et une mise en scène qu'il faut accueillir dans un lieu. Tous ces frais, demandés en dollars, ne peuvent plus être internalisés par aucune instance libanaise.

Publics

Il existe 18 théâtres au Liban. Si la plupart sont situés dans les différents quartiers de Beyrouth et de sa périphérie, il y en a également un à Jounieh (Théâtre Athénée), un à Hammana (Hammana Artist House), un à Saida (Ishbilia), et un à Tyr (Lebanese National Theatre). Toutefois, les arts du spectacle sont souvent considérés comme un art "réservé aux élites", car onéreux, parfois abscons, et rares sont les troupes qui exportent leurs productions en dehors des grandes salles beyrouthines. Un important travail de démocratisation est donc à entreprendre, en faveur des régions et de leurs populations. A cet effet, Kassem Istanbouli a par exemple réhabilité un cinéma à Tyr pour en faire une salle de théâtre accessible à tous, où, grâce à l'aide de l'Unesco et des instances internationales, représentations et ateliers sont proposés gratuitement. Pareillement, l'initiative Urban Circus International, de Seanna Kaleesa, s'inscrit dans un objectif de popularisation des arts circassiens à travers le pays.

Les restrictions liées au Covid ont entraîné une fermeture des salles de spectacle pendant presque deux ans, et même après leur réouverture, l'on observe une timidité de la part d'un public apeuré par la crise sanitaire mondiale, notamment chez les plus de quarante ans, généralement habitués à se rendre au théâtre. La crise économique qui s'y est ajoutée a rendu

impossible la tenue de sorties scolaires au théâtre, tandis que les jeunes générations n'ont plus les moyens d'acheter des tickets.

Modèles économiques

Alors que le secteur reposait essentiellement sur la vente de tickets lors des représentations (à titre d'exemple, BIPOD, de la compagnie Maqamat, était financé à hauteur de 35% par le box office), la crise économique a renversé ce schéma : il est tout à fait irréalisable de proposer des spectacles payants, le public n'étant pas en capacité de payer. Toutefois, et concernant l'ensemble de la production artistique, la gratuité totale de l'offre événementielle peut aussi représenter une entrave à la promotion de la culture, en ce qu'elle invisibilise la quantité et la qualité du travail réalisé qui mériterait légitimement d'être rémunérée. Il faut alors envisager des tarifs qui permettraient de convenir à la fois au faible pouvoir d'achat du public et à la valeur que représente le travail des acteurs du spectacle vivant.

Pour pouvoir subvenir à leurs besoins, les acteurs du secteur organisent des ateliers et workshops ou enseignent leur discipline, ce qui leur permet de s'assurer une rémunération fixe (bien que sujette aux fluctuations de la livre). Les compagnies, pour financer leurs projets, se tournent vers les aides internationales, parmi lesquelles celles d'AFAC, de Al Mawred el Thaqafi ou bien des institutions diplomatiques. La précarité du secteur mène les troupes et metteurs en scène à candidater à un appel à projet en amont de leur création. Ils sont alors soumis à des conditions, des politiques et des critères bien particuliers qui peuvent entraver leurs souhaits. Egalement, ces soutiens, tout important qu'ils soient, répondent à des logiques associatives de soutiens sociaux et sociétaux et aux agendas "politiques"

des bailleurs de fonds, jusqu'à en oublier parfois la valeur créatrice en tant que telle. Egalement, ce système ne permet pas aux acteurs du secteur de pérenniser leurs activités : à chaque début de projet, ils recommencent à auditionner et à faire valoir leurs travaux à de nouveaux comités qui sont seuls à pouvoir déterminer de leur éligibilité ou non. Il n'existe aujourd'hui pas d'instance en charge de la médiation entre les organismes de financement et les artistes.

Conclusion sectorielle

Après analyse du secteur, il est possible de déterminer les problématiques suivantes :

- outre l'enseignement du théâtre, il n'existe pas de formation universitaire en danse ou en arts du cirque au Liban. Il n'existe pas non plus de formation pour les techniciens ;

- le départ de nombreux comédiens, danseurs et techniciens constitue aujourd'hui une entrave à la pérennité du secteur ;

- la création d'un spectacle nécessite des fonds en dollar (pour la location d'une salle, la création des décors, etc.) qu'il est difficile d'acquérir pour les compagnies libanaises. Les troupes qui continuent à se produire le font sans bénéfice ;

- un travail de démocratisation et de décentralisation de l'offre reste à faire. Ces objectifs doivent toutefois s'inscrire dans une gratuité totale, au vu de la situation économique des populations visées ;

- la crise du Covid a entraîné une fermeture des salles pendant deux ans, et même après leur réouverture, le public reste timide ;

- la (quasi-)gratuité, bien qu'elle soit nécessaire, et la forte dépendance envers les ONG et autres bailleurs de fonds ne permettent pas aux acteurs du secteur de pérenniser leurs activités et dévalorise aussi la valeur artistique et professionnelle des concernés ;

- il est aujourd'hui inenvisageable de financer la venue de productions étrangères dans les salles libanaises, à cause de coûts trop importants.

Arts visuels

Conditions de création et de production

Les conditions de travail restent une préoccupation majeure pour tous les artistes visuels aujourd'hui au Liban. Ceux-ci sont rattrapés par des coûts trop importants, auxquels il faut ajouter des restrictions de travail, liés au manque d'électricité (et donc de lumière). La seule solution qui existe aujourd'hui pour ces artistes est de se réinventer, selon les moyens de chacun, dans leurs pratiques et leurs créations.

Toujours considéré comme un secteur "de niche", la formation en arts visuels compte peu d'étudiants mais ce nombre ne semble pas avoir décliné ces dernières années. Au contraire, la dévaluation de la livre libanaise ayant entraîné une baisse importante des frais de scolarité, le nombre d'étudiants en arts visuels semble avoir augmenté cette dernière année. Toutefois, les écoles ne possèdent pas jusqu'à ce jour d'ateliers équipés qui permettent à leurs étudiants de disposer de matériels en libre service. Ceux-ci sont donc obligés de se procurer leurs outils et matériaux comme ils le peuvent. A l'Université Libanaise par exemple, les professeurs ont organisé une levée de fonds pour aider leurs étudiants à se procurer du matériel.

Conditions de programmation et de diffusion

L'on dénombre au Liban 56 galeries, essentiellement à Beyrouth et dans sa proche banlieue. Certains galeristes sont arrivés à maintenir un niveau d'activité important jusqu'à aujourd'hui, même si le nombre d'expositions organisées au Liban a fortement décliné ces dernières années : 139 en 2021 contre 450 en 2016. Au quotidien, les galeristes sont obligés de fonctionner selon des horaires réduites, car ils sont soumis aux restrictions d'électricité mais doivent continuer d'assurer aux œuvres une lumière et une température adaptée. Un accroissement du nombre de ventes aux enchères est toutefois à relever, parmi lesquelles beaucoup se font en ligne (notamment pour contrer les restrictions sanitaires ainsi que les frais d'électricité). La dévaluation des prix ayant fortement touché l'art, cette situation a provoqué un engouement de la part de la demande, qui voit en l'achat d'une œuvre une possibilité d'investir et de sortir ses liquidités des banques, en qui elle n'a plus confiance. Cette situation provoque toutefois une certaine dichotomie : face à la hausse des prix du matériel et de tous les frais attenants à la création, les prix des œuvres sont obligés d'être abaissés, pour rencontrer la demande.

Les jeunes artistes, une fois leur diplôme obtenu, doivent contacter des galeries ou des salons de vente, participer à des compétitions et des événements afin d'espérer être repérés. Si plusieurs galeries axaient leurs collections autour des œuvres de la nouvelle génération avant 2019, la crise économique a fait de ce parti-pris un risque trop important pour être endossé par les galeristes. Toutefois, l'effondrement d'une partie du secteur, du fait de la crise économique ainsi que de l'explosion du 4 août 2020, a permis à la jeune génération de profiter d'un élan

créatif et novateur sans nécessairement avoir besoin de l'aval d'une galerie. La *thawra* a également révélé beaucoup de nouveaux artistes et quelques initiatives sont ainsi entreprises, parfois dans des lieux non-conventionnels, afin de permettre aux jeunes d'exposer leur art.

Au niveau international, les crises économique et politique au Liban ont poussé les acteurs étrangers à se mobiliser en faveur de la création artistique libanaise. Après la double explosion du port du 4 août 2020, de nombreuses instances internationales ont proposé des cellules de soutien aux artistes libanais. Plusieurs résidences ont été mises en place en faveur de ces artistes, qui ont pu voyager pendant quelques temps afin de continuer à produire tout en rencontrant et en échangeant avec d'autres professionnels. Beaucoup d'expositions ont aussi été organisées afin de promouvoir les artistes libanais, et des aides financières leur ont également été accordées. Les galeries libanaises elles-mêmes s'affairent de plus en plus à se joindre à des foires internationales ou à promouvoir leurs artistes à des institutions ou des musées. Cette visibilité donnée à certains créateurs leur a été tout à fait bénéfique, d'autant plus que certains n'étaient jusqu'alors que très peu connus à l'international. A ce propos, l'importance des réseaux sociaux a aussi modifié les façons de communiquer des galeries et artistes, qui jouissent désormais de plateformes mondiales sur lesquelles montrer leur art. Toutefois, l'engouement sur le marché de l'art international reste modeste. Les artistes libanais intéressent principalement la diaspora libanaise, qui a à cœur de soutenir la création artistique du Liban. Rares sont les collectionneurs étrangers à investir dans de l'art libanais, le marché reste largement national, surtout lorsqu'il s'agit d'un artiste émergent.

La plateforme digitale Correspondances, soutenue par le Ministère de la Culture français, en partenariat avec l'Institut français et partie prenante de l'initiative "Li Beirut" de l'Unesco, lancée après la double explosion du port du 4 août 2020, est née de la volonté des acteurs de la scène artistique et culturelle libanaise de fomentier une communauté d'artistes capable de s'entraider au profit d'une production prolifique et qualitative au Liban. Face à l'incapacité étatique, la solution semble aujourd'hui se trouver dans la coopération entre artistes, curateurs et autres professionnels du secteur, que Correspondances s'attache à mettre en relation.

Publics

Le public libanais continue de montrer un engouement important vis-à-vis de la visite de galeries. Toutefois, ces visites sont contraintes par des déplacements qui restent complexifiés par le coût de l'essence et la crise du Covid qui continue d'apeurer.

En ce qui concerne les acheteurs, la plupart des collectionneurs d'art libanais s'orientent vers des œuvres classiques et traditionnelles. Ainsi, la peinture et la sculpture restent les formes d'art les plus faciles à vendre, tandis qu'il existe des artistes qui font de l'art plus expérimental, comme de l'installation ou de la vidéo, mais peinent à trouver des acheteurs.

Il est à noter que la vague des NFT déferle aussi sur le marché de l'art, les artistes libanais voulant s'inscrire dans la tendance crypto.

Modèles économiques

Un artiste plasticien se rémunère difficilement seulement grâce à son art aujourd'hui au Liban. Si la vente d'œuvres reste la source principale de revenu, il semble nécessaire pour ces artistes de s'assurer une rémunération autre car le prix des matières premières, de l'électricité ainsi que des potentiels artisans et assistants à embaucher est à payer en dollar, ce qui représente des frais considérables vis-à-vis du pouvoir d'achat actuel de la population libanaise. La question de la rémunération a toujours été une problématique importante pour les artistes et beaucoup se sont alors tournés vers l'enseignement, mais la baisse drastique des salaires remis par les universités ne leur permet plus de subvenir à leurs besoins. Pour contrer ce manque, les artistes essaient de prétendre à des prêts, des subventions ou des soutiens, qui viennent majoritairement de gros collectionneurs, d'institutions ou des galeries elles-mêmes, qui font parfois une avance sur production, afin d'assurer le renouvellement de l'œuvre de leurs artistes. Les galeries, quant à elles, et parce qu'elles sont considérées comme des entreprises commerciales, ne peuvent prétendre à aucune aide financière de la part de bailleurs de fonds ou d'institutions internationales. Face à la situation actuelle du pays, elles ne peuvent qu'espérer vendre assez pour couvrir leurs frais. Alors que les ventes au Liban se faisaient en "dollars", c'est-à-dire au taux de 1 dollar équivaut à 8000 livres libanaises jusqu'à fin 2021, les galeries aujourd'hui n'acceptent plus de vendre qu'en dollars "fresh". La vente d'œuvres à l'étranger, dans les foires internationales notamment, leur permet alors de s'assurer une rentrée d'argent.

Conclusion sectorielle

Ainsi, et après étude de l'état des arts visuels au Liban, il est possible de déterminer les problématiques suivantes :

- l'acquisition de matériaux et les frais liés à l'électricité sont aujourd'hui trop importants pour être pris en charge par une grande majorité d'artistes, qui voient leurs possibilités de création réduites ;
- la dévaluation des prix et le paiement par chèque bancaire a entraîné une augmentation de la demande sur le marché de l'art entre 2019 et fin 2021, mais les œuvres d'art se négocient à nouveau en dollar ;
- sur le marché de l'art international, la demande en art libanais reste essentiellement libanaise, c'est-à-dire qu'il intéresse la diaspora uniquement ;
- les collectionneurs libanais restent prudents et traditionnels vis-à-vis de leurs acquisitions, les arts plus expérimentaux trouvent peu d'acheteurs au Liban ;
- la difficile situation économique du pays a poussé les artistes à chercher des subventions ou des opportunités à l'étranger. L'on observe un départ de nombreux artistes visuels libanais ;
- les écoles supérieures en arts plastiques ne disposent pas de locaux et de matériels adaptés pour aider leurs élèves à produire ;
- nombreux sont les jeunes artistes à entrer sur le marché de l'art, mais ceux-ci peinent à s'inscrire dans les réseaux de galeries et à rencontrer leur public.

Ciné ma

Fort d'une renommée internationale forgée ces dernières années grâce à la qualité du travail de ses professionnels, le Liban jouit d'un élan vertueux vis-à-vis de sa production cinématographique. Pour autant, la situation financière, politique et sanitaire du pays met à mal une industrie qui, bien que talentueuse, nécessite des fonds très importants, une expertise certaine et un soutien promotionnel constant.

Conditions de création et de production

D'un point de vue général, la production cinématographique a baissé : environ 30 films par an étaient produits auparavant, aujourd'hui, on en compte entre 10 et 15. Également, les types de production audiovisuelle tendent à changer : les réalisateurs se tournent vers la réalisation de séries, qui sont plus faciles à financer (les plateformes digitales s'intéressent davantage aux séries en ce qu'elles représentent du contenu durable et rentable) et intéressent un public très large, ou bien vers des courts-métrages, qui nécessitent moins de fonds. Les documentaires représentent aussi une part importante de la production cinématographique, et bénéficient souvent de financements internationaux, et notamment européens. Concernant les longs-métrages, les productions s'orientent soit vers des films commerciaux, qui ont déjà leur public, peuvent se faire à des budgets réduits et bénéfi-

cier d'aides régionales, soit vers des films d'auteur, qui bénéficient d'une facilité de financement de la part des institutions publiques européennes et peuvent aisément être achetés par des plateformes. En revanche, les films de qualité à budget conséquent sont en danger au Liban car ils reposaient sur des financements privés qui ne sont plus.

Concernant la formation, et alors que nombreux étaient ceux qui aspiraient à faire du cinéma sans réel cursus professionnel auparavant, la nouvelle génération de réalisateurs et de techniciens sort aujourd'hui en grande majorité de licence ou de master spécialisés (délivrés notamment par l'IESAV de l'Université Saint-Joseph, l'Académie Libanaise des Beaux-Arts ou l'Université Notre-Dame de Louaizé, et d'autres). Si le départ de certains professeurs, du fait de la situation financière, met à l'épreuve la tenue d'une formation de qualité pour les étudiants en audiovisuel, les réels enjeux pour les jeunes diplômés aujourd'hui restent la visibilité et la mise en réseau : certains arrivent à auto-produire leurs courts-métrages, mais beaucoup de scénarios restent non produits pendant des années.

La Fondation Liban Cinéma, présidée par Maya de Freige, est une association privée qui soutient le développement de l'industrie cinématographique libanaise. La Fondation oriente sa mission autour du soutien des jeunes générations : elle les aide au financement, à la promotion, à la distribution et à la diffusion de leurs œuvres en les approchant des experts adaptés à leurs besoins. L'initiative s'attache à mettre en place un écosystème interne au pays qui permette au cinéma d'être plus fort. La Fondation insiste ainsi sur la structuration du secteur, et notamment à travers la mise en place d'accords de coproduction avec l'étranger, dont avec la France, la Belgique ou encore l'Argentine, mais ceux-ci sont retardés par le gouvernement libanais.

Conditions de programmation et de diffusion

Aujourd'hui, on compte sept cinémas à Beyrouth, un à Saida (Ishbilia, qui met en avant le cinéma contemporain indépendant libanais et arabe) et un à Zahlé (Star-gate). Ces cinémas peinent à se financer : malgré une augmentation de leurs prix, la vente de tickets ne suffit pas à couvrir leurs frais. Alors, pour réduire ces derniers, les salles n'achètent pas les films qu'ils projettent et n'investissent pas sur la communication autour des films, elles ne sont qu'une plateforme accueillant des productions et les proposant au public. Reste alors les salaires, l'électricité, le mazout, l'équipement à payer. Les multiplex choisissent donc d'orienter leur programmation autour de blockbusters américains, qui coûtent très peu chers et raviront le public le plus large possible. Le reste de l'offre n'intéresse que très peu les exploitants car le public intéressé ne saurait couvrir les frais liés au fonctionnement des salles. Cela mène à une situation dans laquelle la plupart des productions libanaises, et notamment le cinéma d'auteur indépendant, ne voient jamais le jour dans leur propre pays de création.

Il est également à noter que la censure reste une problématique de taille pour les réalisateurs libanais qui sont soumis à l'approbation par la Sûreté Générale, de la diffusion de leur production. Ces autorisations sont délivrées par des fonctionnaires chargés de la sécurité nationale qui ne disposent malheureusement pas nécessairement de formation ou d'éducation en cinéma. Le secteur n'est donc pas indépendant de l'Etat et de ses politiques.

Metropolis Cinema est une association créée en 2006. Alors que la salle de Metropolis était la seule à proposer une programmation de films d'auteur et indépendants, la fermeture de cette salle, en janvier 2020, a invisibilisé toute une frange de la production, en dépit d'un public pourtant au rendez-vous. Metropolis oriente aujourd'hui ses activités autour de la tenue de manifestations temporaires. Forte de ses partenariats (avec des festivals internationaux, des instances diplomatiques européennes et des organisations non-gouvernementales), l'association organise de nombreux festivals qui couvrent tout type de production audiovisuelle (documentaire, courts-métrages, longs-métrages, cinéma européen, cinéma libanais, jeune public, animation, etc.) et visent à promouvoir la production audiovisuelle libanaise ainsi que la diversification de la diffusion cinématographique à travers le pays.

La faible diversité de l'offre dans les salles permanentes a entraîné la création de nombreux festivals dans la capitale et à travers le pays. Ceux-ci, bien que forcés de s'arrêter durant les confinements, ont toutefois pu reprendre leurs activités assez rapidement et ce malgré les crises grâce à une facilité de mise en place de leurs infrastructures qui leur a permis d'être accueillis par des salles de spectacle ou de concert ou bien même d'avoir lieu en plein-air.

L'accession à des festivals internationaux reste la plus importante possibilité de visibilité pour les productions cinématographiques. Ils représentent aussi des occasions de financement pour des projets à venir. Ces dernières années, le cinéma libanais a connu un succès considérable dans les grandes manifestations internationales (Venise, Berlin, Cannes, etc.), permettant aux réalisateurs de voir leurs productions diffusées dans les salles de cinéma à l'étranger.

Enfin, l'émergence des plateformes

de streaming a considérablement transformé le secteur. Si des géants, comme Netflix, s'attachent à proposer un contenu en adéquation avec les attentes de leurs utilisateurs au niveau régional (ainsi, le Netflix MENA est constamment mis à jour avec des productions de réalisateurs de la région), d'autres plateformes ont été créées par des acteurs du Moyen-Orient. Ainsi, la plateforme libanaise Aflamuna (créée par Beirut DC) et la plateforme moyen-orientale Shasha Movies affichent un catalogue restreint mais souvent mis à jour et entendent donc promouvoir la création cinématographique de la région. Les plateformes régionales Shahid ou OSN Movies quant à elles se veulent être des concurrents directs de Netflix en ce qu'elles proposent des catalogues très fournis qui réunissent à la fois des films et séries produits localement mais aussi des réalisations internationales. Toutefois, le poids du cinéma libanais sur ces géants du streaming reste moindre, et ce à la fois à cause d'un faible taux d'abonnements depuis le Liban mais aussi du fait d'une offre considérable dans laquelle la production libanaise se perd. L'on observe aujourd'hui une transformation du marché moyen-oriental au niveau de l'audiovisuel : alors que le Liban et l'Égypte étaient les leaders du secteur cinématographique auparavant, les pays du Golfe s'imposent de plus en plus sur les plateformes de streaming, notamment grâce à leur offre en séries.

Publics

À Beyrouth, où est concentrée la majorité de la demande, la multiplicité des festivals, que l'on estime à une vingtaine pour l'année 2021, a rassemblé des publics très larges autour d'offres très diversifiées. Un fort intérêt pour le septième art semble être observé parmi le public libanais, et notamment chez les jeunes générations. En cause, la multiplication des plateformes de vidéos à la demande, qui ont permis

à un plus grand nombre d'avoir accès, et donc de s'intéresser, au cinéma (bien que cet accès soit toutefois conditionné à un débit d'internet puissant, qui reste impossible dans les régions reculées et paupérisées du Liban). Ainsi, les plateformes de streaming, grâce à la richesse de leurs catalogues, ont permis à un public plus large de visionner davantage de films et de profiter de productions diverses. Au Liban comme au niveau mondial, la consommation du cinéma s'est donc vue modifiée, au profit du petit écran, dans un monde contraint par les restrictions sanitaires qu'a entraîné la crise du Covid. La tenue de manifestations gratuites et en plein-air reste alors le moyen le plus efficace de rassembler un public en demande de visionnage sur grand écran. En outre, la diversité de leurs offres, comparativement à celle des multiplex (qui ne programment que des grosses productions qui attirent un public familial), reste la seule possibilité pour les spectateurs beyrouthins de profiter de productions indépendantes et d'auteurs.

Si Beyrouth occupe une place très importante dans la diffusion du cinéma libanais auparavant, en ce qu'elle rassemble la majorité de l'offre et de la demande, l'impact des crises sur la capitale a donné davantage de visibilité aux régions. Aujourd'hui, les acteurs du secteur s'affairent à organiser des événements en dehors de Beyrouth et souvent, en plein-air (pour contrer les restrictions sanitaires) et gratuitement, afin de toucher le public le plus large possible. Une démocratisation plus ample du septième art reste une préoccupation majeure, et le travail semble devoir être fait dès le plus jeune âge. En outre, les récents festivals en région, et notamment dans la Bekaa, le Akkar ou dans le Chouf, ont montré que les populations qui y vivaient étaient enthousiastes vis-à-vis de l'offre proposée.

Modèles économiques

Ces dernières années, la production cinématographique libanaise reposait essentiellement sur trois moyens de financement : les fonds étrangers, les fonds privés et la nécessaire diversification des réalisateurs vis-à-vis de leurs activités (les fonds publics ayant toujours été quasi nuls). Suite aux crises qui se sont succédé dans le pays, le modèle économique a été fortement ébranlé.

D'abord, alors que beaucoup d'argent privé avait été investi dans le cinéma libanais, au vu de son succès international, ces fonds se sont inexorablement asséchés. Ce soutien financier a en effet subi de plein fouet la crise économique. D'une part, certains donateurs privés ont vu leur argent bloqué dans les banques et la valeur de leur patrimoine fortement réduite par la dévaluation de la livre libanaise. D'autre part, beaucoup d'investisseurs ont quitté le pays. Enfin, parmi ceux qui arrivent à continuer leurs actions de mécénat, nombreux sont ceux qui se tournent désormais vers le soutien d'associations caritatives ou d'initiatives qui viennent en aide à des populations en danger, marginalisées, paupérisées.

De ce constat, la production cinématographique s'est donc massivement tournée vers l'international, d'autant plus que l'ouverture vers l'étranger a permis au cinéma libanais de jouir d'encore plus de visibilité (ce qui est un avantage non négligeable pour les boîtes de production qui se rémunèrent davantage grâce à la distribution des films qu'ils produisent que grâce à leur production en elle-même). De façon générale, les financements étrangers sont essentiels à la production cinématographique au Liban. Beaucoup de réalisateurs proposent leur scénario à des producteurs européens : la majorité du travail se fait alors depuis l'Europe et seul le tournage a lieu au Liban. Les instances

publiques européennes sont aussi très importantes dans le financement de films libanais, le Centre National du Cinéma français par exemple alloue fréquemment des budgets aux réalisateurs et producteurs, mais leurs avances sur recette sont conditionnées par des obligations scénaristiques (51% des dialogues doivent être en français), ce qui affectent parfois la création artistique. Pareillement, certains financements d'instance diplomatique étrangère implique d'incorporer au scénario un lien culturel avec la structure qui finance, et ce au détriment d'une certaine envie créative. En outre, les instances européennes ont parfois tendance à préférer des scénarios qui exploitent un certain sensationnalisme qu'implique les crises et conflits que connaît le Liban, jusqu'à rejeter des projets qui ne s'y apparentent pas. Ces dernières années, cette dépendance à l'international est rendue compliquée par les crises sanitaire et économique : le gel des capitaux et les restrictions bancaires complexifient les échanges avec l'étranger car les producteurs libanais se voient obligés d'élaborer des montages financiers vis-à-vis des taux pratiqués, des devises, etc. afin d'espérer pouvoir arriver à obtenir un soutien de l'étranger. Il faut alors proposer des budgets différenciés selon les instances auxquelles ils sont adressés : au taux officiel pour la taxation, en euros pour les institutions européennes, en dollars pour les organisations internationales. Ces schémas sont encore davantage complexifiés lorsqu'il s'agit de coproductions, car ils impliquent que des montants précis soient dépensés dans des pays précis (par exemple, le tournage se fait au Liban, la post-production en Suède, le montage aux Pays-Bas, etc.).

Enfin, la création de films a toujours été peu rémunératrice pour les réalisateurs libanais, et ceux-ci se sont alors orientés soit vers l'enseignement soit vers la conception, en parallèle de leurs projets, de productions commerciales (publicité et télévision) auprès de grosses entreprises, souvent du Golfe, intéressés

par la qualité de l'équipement, le professionnalisme et l'absence de censure au Liban (comparativement aux politiques en vigueur dans ces pays). De la même façon, les boîtes de production (qui sont environ une dizaine au Liban) finançaient des productions commerciales pour pouvoir se permettre de ne pas avoir à faire de marge sur les films d'auteur. Seulement, cette solution n'est désormais plus viable : avec l'explosion, détruisant de nombreux studios et matériels, la crise sanitaire, rendant impossible les déplacements, et la crise économique, les studios de productions commerciales se sont relocalisés à Dubaï, Amman ou encore en Arabie Saoudite. Aujourd'hui, les réalisateurs libanais peinent donc à trouver des contrats avec des clients étrangers, ce qui pourrait pourtant leur permettre de subvenir à leurs besoins et de pouvoir financer leurs propres productions.

Conclusion sectorielle

Après analyse du secteur, il est possible de déterminer les problématiques suivantes :

- les jeunes réalisateurs peinent à se créer un réseau et à être visible sur la scène cinématographique, la mise en relation de ceux-ci à travers la création d'entités de coopération reste à faire ;
- avec l'incapacité des mécènes privés à poursuivre leur soutien du cinéma, les films à budget conséquent ne peuvent se produire au Liban. Beaucoup de scénarios restent non-produits ;
- la crise sanitaire a accéléré la transformation du secteur audiovisuel, en faveur des plateformes de streaming. Si la demande en termes de projection en salles s'est donc amoindrie, c'est également la demande en termes de type de production qui a changé : les utilisateurs de plateformes de VOD semblent afficher un intérêt grandissant pour les séries.

Toutefois, et si ces plateformes ont permis aux réalisateurs de voir leur visibilité s'accroître et au public de continuer à avoir accès au cinéma malgré la pandémie, elles posent un réel problème d'accessibilité, notamment vis-à-vis des populations qui n'ont pas ou peu accès à Internet ou n'ont pas les moyens de s'abonner ;

- la censure reste une réelle problématique au Liban, empêchant des réalisateurs libanais de faire diffuser certains de leurs films à l'intérieur du pays ;

- les coûts considérables liés à l'entretien d'une salle de cinéma réduisent la possibilité pour celle-ci de projeter une variété de films, en découle une offre très grand public (américaine et à gros budget) qui n'est que très peu représentative de l'offre cinématographique régionale et mondiale ;

- la démocratisation et la décentralisation de l'offre cinématographique à tous les types de public et dans toutes les régions du Liban est très récente et est toujours un challenge de taille : il s'agit ici d'informer et d'éduquer un public nouveau mais demandant ainsi que de soutenir et de promouvoir la tenue de manifestations culturelles en dehors de Beyrouth ;

- l'assèchement des fonds privés a entraîné une intensification de la co-production avec l'étranger mais le gel des capitaux et les restrictions bancaires complexifient les financements internationaux. Egalement, l'aide internationale représente, dans une certaine mesure, une entrave à une liberté totale de création scénaristique ;

- la destruction d'énormément de matériel et de lieux après la double explosion du port a fortement ébranlé la production cinématographique, qui en est devenue moins attractive pour l'étranger.

Si nombreux sont les films libanais à être sortis en salle et en festival en 2020 et 2021, il est à noter que cela concerne des projets commencés dès 2017/2018, avant le début des crises. La situation actuelle étant drastiquement différente, l'observation de l'impact des crises économiques et sanitaires sur le secteur du cinéma ne pourra se percevoir qu'à partir de 2023/2024.

Lit téra ture

Conditions de création et de production

Si la plupart des écrivains continuent de créer, leurs conditions de publication et la diffusion de leurs ouvrages se sont trouvés altérés par des mouvements à la fois locaux et internationaux qui ont transformé le secteur littéraire.

Il existe environ une cinquantaine de maisons d'édition en fonctionnement au Liban, parmi lesquelles Dar el Machred, Hachette Antoine, ou encore Dar el Jadid. La mise à mal de leurs activités, du fait de la crise financière, les oblige désormais à restreindre leur nombre de publications. Cette situation affecte nécessairement les nouveaux arrivants sur le marché qui essaient de publier un premier ouvrage : leur succès n'étant pas assuré, rares sont les maisons d'édition à accepter ce risque. S'ajoutent à cette situation des problèmes de piratage et de censure qui restent fréquents dans le pays. D'une part, la propriété intellectuelle n'est que très peu respectée et soutenue et les piratages, notamment sur Internet, sont communs. De l'autre, il peut arriver qu'une maison d'édition se trouve dans l'incapacité de publier un ouvrage qu'elle avait pourtant sélectionné à cause d'une décision de censure de la Sûreté Générale.

Conditions de programmation et de diffusion

La crise économique, la crise sanitaire ainsi que la double explosion du port de Beyrouth le 4 août 2020 ont considérablement réduit le nombre d'événements littéraires organisés au Liban. Ainsi, et alors que 327 conférences/signatures avaient été organisées sur l'année 2016, qui fut particulièrement faste, il n'y en a eu que 41 au cours de l'année 2021.

La Bibliothèque Nationale, fondée en 1941, a connu une période de fermeture de 42 ans jusqu'à sa réouverture en 2018. Aujourd'hui dirigée par Hassan Acra, elle met à disposition de tous les archives (ouvrages, brochures, etc.) libanaises. Si elle a auparavant signé des conventions avec plusieurs institutions internationales, parmi lesquelles la Bibliothèque Nationale de France, et des bibliothèques en Jordanie, le manque de lois et de décrets la concernant amenuise ses possibilités d'action. L'endommagement du bâtiment suite à la double explosion du 4 août 2020, ainsi que l'abaissement drastique du budget qui lui est alloué (15 000 dollars par an contre 500 000 dollars avant les crises), ajoutent à la difficulté de fonctionnement de la Bibliothèque.

On compte en totalité 120 bibliothèques au Liban : 40 CLAC, 3 bibliothèques gérées par Assabil et 77 bibliothèques municipales.

En 2001, le Ministère de la Culture avait inauguré, en collaboration avec l'Organisation Internationale de la francophonie, un réseau de 14 bibliothèques publiques gérées par les municipalités appelées Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC), afin de proposer aux populations environnantes des ouvrages. Bien qu'il en existe quarante aujourd'hui, ces

espaces culturels ont malheureusement fortement perdu de leur influence depuis quelques années, et ne reçoivent désormais que très peu de visiteurs. Le Ministère n'a pas entretenu la vitalité de ces bibliothèques et les municipalités n'ont que très peu de ressources à leur allouer. En outre, les publics scolaires et jeunes ne sont pas poussés à s'y rendre : les écoles n'organisent pas de sorties dans les bibliothèques (par manque de moyens notamment) et de moins en moins de livres sont donnés à lire par le système scolaire.

Parallèlement à l'action étatique, l'association Assabil a mis en place trois bibliothèques publiques à Beyrouth (à Bachoura, Geitawi et Monot).

L'association Assabil est née en 1997 du désir de créer des espaces publics pour la lecture au Liban. Assabil gère aujourd'hui un réseau de trois bibliothèques publiques à Beyrouth qui s'attachent à prêter des livres gratuitement, à permettre un accès gratuit à Internet et à organiser des activités culturelles (un club de lecture en arabe, en anglais et en français, un ciné-club, des rencontres, etc). L'association dispose également d'une bibliothèque mobile appelée Kotobus, qui voyage dans les écoles publiques et les enfants des camps de réfugiés et prévoit de travailler avec six villages sans bibliothèque à partir de février 2022. Avec la baisse du pouvoir d'achat des Libanais, Assabil observe une fréquentation importante (2500 visiteurs en novembre 2021) et prête en moyenne 3000 ouvrages par mois.

En ce qui concerne les festivals, le Salon du Livre francophone, organisé par l'Institut français de Beyrouth, qui était le troisième plus important salon de littérature francophone du monde, après ceux de Paris et de Montréal, et s'accompagnait de nombreux événements culturels et d'activités multiples en direction des scolaires, a malheureusement disparu depuis 2019, quand a commencé la *thawra*.

Pour compenser cette absence, l'Institut français a proposé cette année une série de résidences d'écriture aux écrivains et artistes libanais, leur apportant une bouffée d'oxygène importante en faveur d'un maintien de leurs possibilités de création. Une centaine d'artistes et d'écrivains libanais ont pu en profiter. A ce propos, l'Institut français est actuellement en train de préparer une nouvelle version de son Salon, selon une mouture novatrice.

Le salon arabe, lui, continue d'être tenu chaque année, et la littérature religieuse y tient une place importante.

Publics

Ces dernières années, la production littéraire francophone a vu non seulement son offre mais également sa demande baisser. Si l'importance de la francophonie au Liban a tendance à décroître, ce faible intérêt pour la littérature en français touche aussi les maisons d'édition qui éprouvent de plus en plus de difficulté à exporter ces productions à travers le Moyen-Orient. Bien que l'intérêt soit présent parmi le lectorat européen, qui découvre en la littérature libanaise une réalité bien différente de la sienne (la guerre et ses stigmates étant des sujets de prédilection pour les auteurs libanais), le coût qu'une exportation vers les pays européens demande pour une maison d'édition reste trop important à supporter face au risque qu'elle représente. Ainsi, nombre de maisons d'édition francophones ont été obligés d'arrêter leurs activités (Tamyras, Noir, Blanc etc, les Editions de la Revue Phénicienne, etc.) et seules quelques unes continuent d'exister (comme l'Orient des Livres ou encore Oser dire, qui publie de la poésie). Les auteurs qui écrivent en français se tournent donc davantage vers des maisons d'édition françaises, afin de s'assurer une certaine visibilité, ou profitent d'accords de coédition entre une maison libanaise et un distributeur à l'étranger afin de pouvoir s'exporter. Seulement, cela mène à une

situation dans laquelle des auteurs libanais écrivent sur des sujets qui ont trait à la réalité libanaise et qui sont censés toucher d'une façon toute particulière le public libanais, qui pourtant n'a pas accès à ces textes. Ainsi, et si ce sont les auteurs actuels, qui sont des enfants de la guerre civile, qui comblent les manques de l'Histoire nationale à travers leurs ouvrages, leur absence du paysage littéraire libanais rend impossible le travail de mémoire que les auteurs s'efforcent pourtant de poursuivre.

L'utilisation de l'anglais et de l'arabe dans la production littéraire sont désormais prédominantes au Liban. Les éditeurs d'ouvrages en langue arabe essaient d'exporter leurs produits à travers le Moyen-Orient mais doivent faire face à la censure de certains pays et à une demande particulière : l'on observe, ainsi, dans les pays du Golfe notamment, un fort intérêt pour les domaines pratiques, comme par exemple la cuisine, l'astrologie, la religion, etc., au détriment de la fiction. S'y ajoute le problème de la langue : l'écriture pratiquée par certains auteurs, proche de l'oralité et parfois même du dialectal, constitue une barrière à l'exportation. En effet, pour pouvoir se vendre dans les pays arabes, un livre doit être écrit dans la langue arabe la plus classique, bien éloignée souvent des réalités de son usage. Ceci est également vrai en ce qui concerne la littérature jeunesse.

À l'intérieur du pays, les achats semblent être conditionnés par les prix des ouvrages : ainsi, les lecteurs semblent se diriger davantage vers des livres de poches ou vers des livres "bradés" par les libraires. De la même façon, et si la part de lectorat en français diminue, ces lecteurs sont aussi ceux qui ont souvent le plus gros pouvoir d'achat, et donc ceux qui peuvent le plus facilement s'acheter des ouvrages, ce qui permet à la littérature francophone de subsister, dans une certaine mesure.

D'un point de vue général, les personnes de plus de trente ans représentent

la majorité du lectorat de romans.

Egalement, les ventes de littérature jeunesse ont beaucoup progressé ces dernières années, mais cet engouement s'observe au niveau mondial. Les jeunes entre 15 et 20 ans sont globalement absents des statistiques des librairies. Communément, les lecteurs d'ouvrages francophones sont plus âgés que ceux d'ouvrages anglophones.

Modèles économiques

On compte aujourd'hui un peu plus d'une centaine de librairies à travers le Liban mais la hausse très importante du prix du livre met à mal leur modèle économique. Comparativement à la France, où les restrictions sanitaires liées à la crise du Covid n'ont pas affecté l'achat de livres par la population française, le Liban a vu son nombre de lecteurs considérablement baisser depuis 2020, à cause de l'important amoindrissement du pouvoir d'achat des Libanais, faisant du livre un bien de luxe. L'on peut estimer la baisse du nombre d'achats dans les librairies à 60% depuis le début des crises. Malgré tout, les périodes de confinement ont poussé les libraires à proposer des ventes d'ouvrages en ligne, leur permettant de maintenir une certaine activité.

Les maisons d'édition peinent à couvrir les frais d'impression de leurs publications, que les imprimeurs réclament en dollars (il faut compter environ 2300 dollars pour faire imprimer un ouvrage aujourd'hui). Ainsi, parmi les imprimeries qui existaient jusque-là au Liban, quarante ont fermé en six mois en 2020. L'importation de livres dans les librairies est également à régler en dollar, tandis que les ventes se font au Liban en livre libanaise. Vendu au taux du marché noir, le coût d'un livre a ainsi augmenté d'environ 200%. L'offre en librairie s'est donc nécessairement amoindrie, surtout en ce qui concerne la production importée.

Conclusion sectorielle

Après analyse du secteur littéraire au Liban, il est possible d'en déduire les problématiques suivantes :

- les difficultés financières auxquelles font face les maisons d'édition portent atteinte aux possibilités pour les nouveaux écrivains de voir leurs ouvrages publiés ;
- la propriété intellectuelle reste peu respectée au Liban, les auteurs voient leurs œuvres régulièrement piratées. La censure s'applique aussi sur la production littéraire, entravant la liberté d'expression des écrivains ;
- l'effondrement de l'Etat a entraîné une détérioration de l'état des bibliothèques publiques (CLAC) et de leurs actions. Les élèves ne sont pas poussés à s'y rendre, et rares sont leurs visiteurs ;
- les restrictions sanitaires liées à la crise du Covid, auxquelles il faut ajouter une baisse de l'intérêt de la part du public libanais, a entraîné une baisse considérable du nombre d'événements organisés autour du livre et des écrivains à travers le pays ;
- la production littéraire en français s'amenuise, à mesure que l'arabe et l'anglais prennent davantage d'importance ;
- la dévaluation drastique de la livre libanaise a entraîné une hausse considérable des prix des livres, forçant les librairies à amoindrir leur offre et empêchant une frange importante de la population libanaise de se procurer des ouvrages.

Patrimoine

Le patrimoine matériel, comme défini au Liban, regroupe les bâtiments publics, les monuments archéologiques et historiques et les musées.

Patrimoine archéologique et muséal

La Direction Générale des Antiquités, sous-direction du Ministère de la Culture, est divisée en trois services : un pour le mobilier et les fouilles archéologiques, un pour le patrimoine historique et un pour les musées. Ces trois sections sont en charge de la restauration, de la conservation, de la réhabilitation et de l'aménagement des sites et monuments historiques du Liban. Tous les fonctionnaires qui y travaillent doivent passer un concours au Conseil de la Fonction Publique et passer devant un jury de docteurs universitaires. Les fonctionnaires qui assurent la partie technique sur le terrain doivent également être archéologue, architecte et/ou doctorant. La DGA coopère avec l'Unesco et l'ICCROM (International Centre for the Study of the Preservation and Restoration of Cultural Property) ainsi qu'avec l'ICOMOS (International Council on Monuments and Sites).

L'impact de la pandémie sur le secteur a été très important car il a entraîné de long mois de fermeture de musées et sites archéologiques, et avec elle, la mise à l'arrêt des professionnels du secteur. Durant les confinements répétés, les musées d'Etat ont fermé leurs portes. Parmi les musées privés, les musées d'université (de l'American University of Beirut, de l'Université Saint-Joseph et de Balamand) ont suivi les régulations prises par le gouvernement vis-à-vis des établissements d'enseignement supérieur. En dehors de la capitale, certains musées ont continué à ouvrir leurs portes mais la politique mise en place pour la réouverture des différentes institutions du pays a placé les institutions muséales en dernière place (en phase 4, c'est-à-dire en mars 2021).

Si 90% des musées du monde ont fermé leurs portes à cause de la pandémie, les musées libanais ont également été affectés par les crises internes que connaît le pays depuis 2019. Plusieurs musées privés sont toujours fermés au public, comme le Musée de la Préhistoire libanaise, le musée Mouawad, le musée Surssock, Les Merveilles de la Mer, etc.. Les pénuries d'électricité ont aussi défavorisé la conservation des collections. Au Musée national par exemple, les changements drastiques de température et d'hygrométrie, entraînés par les mises en marche et mises à l'arrêt successives des systèmes de climatisation et des outils de conservation, fragilisent les collections.

Il y a cinq musées nationaux au Liban. Le Musée national de Beyrouth, qui a été réhabilité en 1999 puis en 2016, fait aujourd'hui l'objet d'un projet d'annexe, à l'initiative et grâce au financement de la Fondation nationale du Patrimoine, destinée à recevoir des expositions temporaires, des ateliers pédagogiques, des conférences ainsi qu'une cafétéria. Les quatre autres sont des musées de site qui font partie intégrante des sites archéologiques du pays, ils se trouvent à Byblos (financièrement soutenu par le gouverne-

ment du Québec), à Baalbeck (aidé par le gouvernement allemand), à Beiteddine (fermé depuis plusieurs années, les objets y ont été enlevés afin de les protéger de la dégradation du bâtiment) et à Tripoli (dans la citadelle, dont la création a été soutenue par l'Agence Française du Développement). D'autres musées nationaux sont en cours de construction, notamment à Tyr (financé par l'Italie), à Saïda (le site archéologique est fouillé depuis 1998 par l'équipe du British Museum, grâce à un financement koweïtien, mais celui-ci a récemment été interrompu) et à Beyrouth (également soutenu par un fond koweïtien et également interrompu). Ces sites archéologiques sont sous contrôle et sous surveillance de l'État libanais, et leur protection est du ressort du Ministère de la Culture. Des fouilles archéologiques sont poursuivies au Liban, financées par des équipes étrangères, universitaires ou institutionnelles (à Byblos par exemple, le Musée du Louvre a accordé des fonds), mais elles sont aujourd'hui ralenties ou suspendues.

Protection et conservation du patrimoine muséal et archéologique

Pour assurer la protection du patrimoine, il est nécessaire de l'identifier, de l'inventorier et de le classer et de le surveiller. Cette tâche relève des prérogatives de l'Etat.

La loi 166 LR datant de 1933 détermine comme antiquité "tous les produits de l'activité humaine (...) antérieurs à l'année 1700". Une loi de 2008 traite de la gestion et de la protection du patrimoine matériel, qu'elle incombe au Ministère de la Culture d'assumer et attribue au même Ministère le droit de s'approprier les biens concernés et de prendre toute mesure matérielle,

légale ou judiciaire afin de les préserver. Seulement, l'application de ces lois est ralentie par l'absence d'une bonne gestion et des équipes restreintes, ainsi qu'un budget trop bas pour réellement couvrir des frais de restauration et de conservation. Aujourd'hui, les rares projets sont entrepris grâce à l'aide de donations ponctuelles d'organismes, de sponsors ou de mécènes.

Il reste également à établir des normes communes à tous les musées du Liban. Il s'agit aussi de vérifier que ces institutions répondent effectivement aux impératifs et conditions tels qu'établis par le Comité International des Musées, en attendant que des législations nationales puissent être appliquées. Une plus ample coordination des initiatives des musées, qu'ils soient publics ou privés, reste également à entreprendre.

Une convention de l'Unesco contre le trafic illicite de 1970 a été ratifiée par le Liban en 1992. Seulement, ces lois sont plus ou moins respectées dans le pays. Elles ont besoin d'être davantage appliquées et modernisées car il existe encore des zones de flous qui permettent une déviance. Le pays a également besoin de légiférer les questions d'éthique et, le cas échéant, de s'organiser autour d'un comité capable de gérer ces considérations.

Publics

La fréquentation des musées libanais par le grand public a toujours été moindre, les principaux visiteurs étant des groupes scolaires, des touristes ou des universitaires. Pourtant des manifestations temporaires, comme la Nuit des Musées, montrent régulièrement que le public libanais est prêt à répondre à toute invitation à découvrir son patrimoine : plus de 10000 personnes ont participé à la dernière édition de cet événement.

Avec les crises sanitaires et financières, ces publics se sont encore amoindris : il y a moins de tourisme dans le pays, et les prix des transports (bus scolaires, taxis, essence) sont devenus trop importants pour être pris en charge par les institutions scolaires. Les restrictions liées à la crise sanitaire dans les lieux clos (comme Beiteddine) ont également rebuté les visiteurs qui, face aux mesures de distanciation, aux jauges et aux horaires restreints, ne se déplacent plus. Aujourd'hui, on compte par exemple une moyenne de cinquante visiteurs par jour au Musée national, alors que celui-ci a une capacité d'accueil de plus de 300 personnes par jour.

Patrimoine architectural

En ce qui concerne le patrimoine bâti, il existe une dichotomie entre ce qui est officiellement protégé (c'est-à-dire les bâtisses construites avant 1700, selon la loi 166 LR de novembre 1933) et ce que le public considère comme élément du patrimoine libanais (qui regrouperait alors les maisons libanaises aux trois arcades et aux tuiles rouges, les bâtiments des années 1930/1940 de trois ou quatre étages agencés autour d'un espace central et l'architecture moderne, post-1930 jusqu'aux années 1970). Un projet de loi pour définir le cadre de la protection du patrimoine récent a été présenté au parlement en 2017 mais n'a toujours pas été voté.

Aujourd'hui, rares sont les bâtiments historiques qui reviennent à l'Etat, la quasi-totalité de ces bâtisses sont privées. Ces dernières années, la société libanaise a pris davantage conscience de la valeur du patrimoine bâti que de plus en plus de gens considèrent comme un double investissement, à la fois immobilier et patrimonial. Toutefois, la préservation du patrimoine immobilier libanais reste une

considération importante car nombreux sont les promoteurs immobiliers qui entendent acquérir des bâtiments pour récupérer les terrains et y construire des immeubles modernes (par exemple, la loi de construction à Beyrouth permet de construire des bâtiments jusqu'à quinze étages de haut ou plus dans le centre historique, donc il est plus rentable pour les propriétaires de détruire une maison traditionnelle pour y faire construire une tour). Si un cadre légal existe, et stipule que "personne ne doit détruire ou apporter des modifications à un bâtiment dans les quartiers dévastés de Beyrouth sans avoir l'accord de la Direction Générale des Antiquités", ces lois restent momentanées et périodiques (aujourd'hui, elles ne sont en vigueur que pour deux ans). A titre d'exemple, un projet de loi initié en 2000 concernant la protection du patrimoine immobilier de Beyrouth reste jusqu'à ce jour en révision et en discussion au parlement. Ainsi, le cadre législatif actuel ne protège pas effectivement les bâtiments historiques et la Direction Générale des Antiquités est parfois obligée de contourner la loi pour faire appliquer ses décisions. C'est dans cet objectif que la DGA a mené une politique très conservatrice, depuis 1996, afin d'empêcher au maximum la destruction de bâtiments historiques. Seulement, l'instance ne compte aujourd'hui que trois architectes et un topographe (le seul ingénieur ayant démissionné) pour la section patrimoine pour gérer l'ensemble du territoire libanais. Il faudrait environ une vingtaine d'architectes supplémentaires pour pouvoir pallier l'abondance de chantiers, mais les salaires offerts par le Ministère aujourd'hui sont trop bas pour intéresser les architectes qui préfèrent s'orienter vers le privé.

Protection et conservation du patrimoine bâti

640 bâtiments appartenant au patrimoine culturel libanais ont été endommagés par la double explosion du 4 août 2020, selon la première estimation de la DGA. Suite à cette tragédie, la loi 194 d'octobre 2020 a gelé les transactions immobilières pour une durée de deux ans, dans l'attente de la mise en place d'un plan pour la reconstruction et la protection des bâtiments et quartiers historiques par le Ministère de la Culture. La Direction Générale des Antiquités, faute de financements, n'a pas eu les moyens d'entamer de grands chantiers de restauration après la tragédie du 4 août. Si quelques aides d'organismes internationaux ont été perçues par l'instance, lui permettant d'échafauder ou de consolider quelques bâtiments en péril, l'absence de confiance des Etats envers l'Etat libanais a fortement minimisé les dons (notamment car ceux-ci étaient soumis à des conditions que le gouvernement libanais a refusé). Les directives internationales favorisent l'aide aux organismes privés, cette situation a forcé l'État à coopérer avec ces initiatives, parmi lesquelles Aliph (International Alliance for the Protection of Heritage in Conflict Areas) ou des architectes de Beirut Built Heritage Rescue, afin d'établir une liste de projets prioritaires dans la conservation du patrimoine dégradé. En parallèle de l'action étatique, l'Unesco a lancé, le 27 août 2020, Li Beirut, une initiative en faveur d'une reprise urbaine pour Beyrouth. Accompagné de chercheurs de l'AUB, l'Unesco œuvre à identifier et cartographier les éléments du patrimoine culturel dans les zones endommagées par l'explosion. L'Unesco accompagne également la Direction Générale des Antiquités dans l'élaboration d'un plan pour la protection du patrimoine bâti dans les quartiers détruits. D'autres associations ont largement pris en charge la reconstruction

des quartiers détruits de Beyrouth :

- Aliph a débloqué 5 millions de dollars pour la rénovation de bâtiments privés pour le compte du Musée national (donc de la Direction Générale des Antiquités), du Musée Sursock et pour quelques ONG ;
- Offre Joie a restauré des rues entières dans les quartiers de Mar Mikhaël et Karantina ;
- Beit el Baraka s'est affairé à restaurer autour du périmètre du jardin des Jésuites à Geitawi ;
- Beirut Heritage Initiative a donné la priorité à une vingtaine de bâtiments patrimoniaux habités en les protégeant des pluies et en assurant leur maintien, grâce à une aide d'Aliph. Ensuite, la BHI a lancé des opérations de reconstruction partielle et de restauration totale à Rmeil, Medawar et Achrafieh dans le cadre de la réhabilitation de clusters ;
- Nussaned et Live Love Beirut ont travaillé sur des bâtiments précis et orientent aujourd'hui leurs reconstructions autour de clusters à Mar Mikhaël ;
- les associations House of Christmas, Baytna Baytak, et Mada sont aussi parties prenantes de la reconstruction post-explosion du port.

Ainsi, et si un inventaire récent montre que 958 bâtiments patrimoniaux restent dans le périmètre de Beyrouth Est (entre l'avenue Charles Helou, l'avenue Bechara el Khoury et l'avenue de l'Indépendance) de la période 1860/1945, dont 53% ont été restaurés depuis la double explosion du port du 4 août, soit par leur propriétaire soit par des ONG, c'est-à-dire 511 bâtiments. 15% sont en cours de rénovation, ce qui signifie que 32% ne sont pas encore rénovés ou à l'abandon.

De façon générale, la défaillance de l'Etat a mené à une situation dans laquelle le gouvernement n'a pas les moyens de sa politique. Les lois de construction et les coefficients d'exploitation actuellement en vigueur touchent à des leviers politiques qu'aucun directeur au niveau

de l'Etat n'ose soulever. Ainsi, face à la faiblesse du budget alloué au Ministère de la Culture, il est impossible pour la Direction Générale des Antiquités de faire appliquer la loi selon laquelle il leur est possible d'exproprier des propriétaires de bâtiments contre une compensation monétaire, afin de conserver certains monuments ou sites historiques. A titre d'exemple, la ville de Tripoli, qui abrite de nombreux joyaux du patrimoine bâti libanais, souffre d'un désintérêt notable de la part des instances agréées : si de nombreux rapports ont été entrepris, ils n'ont pas donné suite à des actions. Quelques donateurs privés ont aidé à la restauration de mosquées et hammams, mais il semblerait que ces soutiens soient faits à des fins électorales ou personnelles. En outre, de nombreuses maisons sont en train de s'effondrer, sans que personne ne s'en inquiète ; au contraire, cette situation est parfois vue par les propriétaires comme une opportunité de remplacer ces bâtisses par des immeubles plus hauts. Toutefois, il est à noter qu'au niveau national, la pression est moindre en dehors de la capitale car le coefficient de construction est moins élevé : il y a en effet moins de possibilités de rendements économiques en ce qui concerne la construction immobilière dans les régions. Ainsi, le patrimoine subsiste davantage hors de Beyrouth. Il est à noter que grâce au plan "Cultural Heritage and Urban Development" lancé en 2004 par le gouvernement libanais, grâce à l'entremise du Conseil de développement et de reconstruction (CDR) et avec le support de la Banque mondiale, de l'Agence française de développement et de la Coopération italienne, les sites archéologiques de Byblos, Baalbeck et Tyr ainsi que certains éléments des centres urbains historiques de Saida et Tripoli ont pu être protégés, réhabilités et revitalisés.

Pour contrer le manque étatique, des associations militantes qui font du lobbying pour essayer de sauver des lieux en conditions critiques, ainsi que des associations qui travaillent au recensement, à

la législation et intentent parfois des procès aux propriétaires qui essaient de porter atteinte à des bâtiments patrimoniaux. L'Unesco est également plus attentif à la protection du patrimoine depuis la double explosion du port du 4 août 2020. Ainsi, l'American University of Beirut travaille actuellement sur un projet, mandaté par l'Unesco, pour mettre en place des critères de classement basés sur la nouvelle notion de "historical landscapes" promue par l'Unesco. Toutefois, et si ces initiatives peuvent soulever des problématiques et les transmettre à des instances internationales ou aux médias, elles sont incapables de remplacer l'Etat et le rôle que celui-ci est censé jouer dans la protection du patrimoine.

Formation de main d'oeuvre

Pour espérer pouvoir effectivement protéger le patrimoine, il est nécessaire de disposer d'un personnel encadrant et d'une main d'oeuvre formée capable de respecter les matériaux et les techniques de construction d'origine ainsi que les chartes internationales de conservation et de préservation des sites et des bâtiments anciens. A cet effet, les restaurations de bâtiments patrimoniaux nécessitent l'octroi d'un permis par la Direction Générale des Antiquités. L'obtention de ces permis a été facilitée après l'explosion, afin d'accélérer le travail. Si le contrôle en est devenu moins évident, la DGA reste intransigeante sur les façades et les structures bien que moins regardante sur les intérieurs, à moins que le bâtiment ne soit classé historique.

S'il existe un centre de formation qui enseigne aux architectes les techniques de restauration et de conservation des monuments et sites classifiés à l'Université Libanaise, il y a eu au Liban des associations non-spécialisées qui ont entrepris des réparations et ont causé d'importants

dégâts. Certains propriétaires de bâtisses ont également fait appel, afin de limiter leurs frais, à des ouvriers non-qualifiés pour entretenir leurs maisons. Pour y remédier, la Direction Générale des Antiquités du Ministère de la Culture a lancé des sessions de formation à ces associations. Egalement, une initiative de l'Institut Européen de Coopération et de Développement, porté par la France et l'Allemagne, des stages, principalement à Beyrouth et parfois à Tripoli, de formation de main d'œuvre ont été mis en place depuis 2021 pour former plâtriers, maçons, menuisiers, etc.. Enfin, beaucoup d'entrepreneurs, qui géraient des bâtiments modernes initialement, se sont formés à la gestion de chantiers de restauration depuis le drame du 4 août 2020 car l'impact de l'explosion a créé une manne de travail dans le domaine. Ainsi, la tragédie du 4 août, bien qu'elle ait entraîné des catastrophes au niveau des reconstructions dans l'immédiat après-explosion, a forcé les entreprises à se conformer à des cahiers des charges et donc à former leurs ouvriers. Cela a résulté en une hausse du niveau de compétence de la main d'œuvre.

Aujourd'hui, il est donc question de former du personnel qualifié, en attendant l'arrivée de fonds potentiels. Il s'agit, dans le contexte actuel du pays, de fonds uniquement étrangers, car les fonds locaux sont asséchés et les organismes publics ne financent que les espaces publics. A titre d'exemple, la Banque mondiale prépare actuellement un appel d'offre pour une trentaine de bâtiments beyrouthins, mais cette offre, prévue pour début 2022, reste à la fois minime et incertaine (le délai n'a pour l'instant pas été respecté, et la liste des bâtiments choisis n'a toujours pas été officialisée). Egalement, le plan "Reform, Recovery & Reconstruction Framework" lancé en décembre 2020 par l'Union Européenne, la Banque mondiale et l'ONU, prévoyait d'accorder, dans le cadre de son volet culturel, 8 millions de dollars à UN Habitat pour les dépenser dans la reconstruction de Beyrouth (sur un total de 13 millions de dollars en faveur

de la réhabilitation des habitations et du soutien des industries culturelles de Beyrouth) ; ce projet a finalement été lancé en ce début 2022.

Conclusion sectorielle

Ainsi, les patrimoines archéologique et architectural font aujourd'hui face aux problématiques suivantes :

- la double explosion du port de Beyrouth le 4 août 2020 a ravagé de nombreux éléments du patrimoine bâti de la capitale libanaise. Elle a aussi touché quelques musées de la capitale ;

- les fouilles archéologiques et les projets de création de musées sont pour la plupart interrompus, faute de gestion et de budget ;

- les lois attendant à la protection et à la conservation du patrimoine muséal et des sites archéologiques ne sont que trop peu respectées à cause de moyens financiers et humains insuffisants ;

- la tenue de normes communes (impératifs, conditions) à tous les musées du Liban reste à légiférer ;

- le nombre de visiteurs dans les musées et sur les sites archéologiques a toujours été très faible au Liban. Cette situation s'est encore aggravée ces derniers temps à cause d'une difficulté pour le public de se déplacer, à cause de la hausse des prix des transports, et d'une peur généralisée liée à la crise sanitaire du Covid, ainsi que d'un désintérêt généralisé ;

- les lois de 1933 puis de 2008, concernant le patrimoine n'ayant pas été mises à jour, il existe aujourd'hui une dissonance entre ce que la législation libanaise protège, et ce qu'il serait justifié de considérer comme élément du patrimoine national ;

- les décisions en faveur de la protection du patrimoine bâti au Liban n'étant que momentanées et très peu respectées, les propriétaires de bâtisses protégées peuvent facilement les contourner et pousser à la destruction de leur patrimoine, pour y construire un immeuble plus haut qui leur accorderait plus de revenus ;

- la faiblesse du budget accordé par le Ministère de la Culture entraîne un manque de salariés spécialisés et une faible marge

de manœuvre à la Direction Générale des Antiquités, entravant alors sa capacité d'action. Cette réalité a été d'autant plus problématique après l'explosion du port de Beyrouth ;

- 32% des bâtiments patrimoniaux endommagés par la double explosion du port du 4 août 2020 restent non-rénovés à ce jour ;

- la main d'œuvre qualifiée manque, et celle qui existe est coûteuse. L'on assiste parfois à la prise en charge de la restauration du patrimoine par des ouvriers non agréés, ce qui porte atteinte à l'intégrité de ces bâtiments et peut potentiellement mettre en péril le patrimoine architectural du Liban. Toutefois, et depuis la forte demande de restauration qu'a entraîné la double explosion du port de Beyrouth du 4 août 2020, les formations données aux ouvriers ont fortement augmenté et les cahiers des charges ont été, la plupart du temps, respectés.

Note éditoriale

S'il est évident que chaque secteur de la culture doit être envisagé en tant que tel, et que les problématiques auxquelles chacun fait face sont particulières, il est toutefois possible de déterminer quelques tendances générales.

D'abord, la quasi-inexistence d'une politique culturelle active de l'Etat a créé une situation dans laquelle aucune vision ni aucune stratégie ne peuvent être suivies. Par ailleurs, les artistes et acteurs de la culture ne bénéficient d'aucun soutien ni d'aucune aide vis-à-vis de leurs activités.

Alors que le secteur reposait donc notamment sur le secteur privé, la crise financière qui a ravagé le pays a empêché les mécènes, banques et sponsors de continuer à poursuivre leurs supports financiers envers les initiatives artistiques et culturelles. La double explosion du port de Beyrouth du 4 août 2020 a très gravement touché la vie culturelle de la capitale, détruisant nombre d'espaces (galeries, salles de spectacles, ateliers, etc.). Cette situation a poussé à l'exode un grand nombre d'artistes, dans tous les domaines de la culture.

Malgré tout, certains ont décidé de rester au Liban, et de continuer à créer, à organiser, à faire vivre le pays. Une certaine reprise des activités artistiques et culturelles a pu être observée depuis peu. Cela a notamment, et en premier lieu, été rendu possible grâce à la volonté et au dynamisme de certains acteurs culturels qui avec l'aide de leurs équipes ont décidé de garder le cap et de ne pas baisser les bras. Ils ont été soutenus par certaines ambassades et par la mobilisation d'organismes internationaux. De plus, de nombreux programmes et résidences d'artistes à l'étranger ont été lancés à destination des artistes libanais, des fonds d'aide leur ont été proposés, de multiples événements ont été organisés. Il est à noter que depuis le mois de mars 2022, et comptant sur la vitalité, le dynamisme et l'esprit d'entrepreneur des Libanais, les projets culturels se bousculent à nouveau et les organismes que ce soient les galeries d'art, les centres culturels, les producteurs d'art vivants etc peuvent envisager plus sereinement une programmation sur la durée.

